

ABDELMADJID TEBBOUNE FACE À LA PRESSE

L'Algérie n'a « jamais demandé un quota de visas » à la France

■ OUVERTURE D'UNE « ENQUÊTE TRÈS APPROFONDIE » SUR L'INCENDIE AYANT TOUCHÉ L'ÉTABLISSEMENT DE L'ENFANCE ASSISTÉE DE MOHAMMADIA. ■ L'ALGÉRIE NE LAISSERA PAS FAIRE QUICONQUE "APPORTERA LE TERRORISME EN TUNISIE". ■ L'ÉTAT POURSUIT UNE « GUERRE FÉROCE » CONTRE LES BANDES DE QUARTIER

P3



POUR UNE ÉCONOMIE DE LA CANICULE

Quand la chaleur fait saigner les comptes et suer les hommes

Par Mohamed Cherif BELMIHOUB

Désormais, les canicules, devenues récurrentes, doivent être traitées comme des phénomènes ordinaires et non conjoncturels ou exceptionnels, et donc soumis à l'analyse normative et à la préparation des conditions économiques, financières et sociales pour avoir le moins possibles d'effets négatifs.

P4

APRÈS AVOIR ÉTÉ RETARDÉE À UN BARRAGE SIONISTE

**Une Palestinienne
perd son fœtus**

P11

FOOT/ CAN FÉMININE 2026/GROUPE A - 1E JOURNÉE

**Victoire de l'Algérie devant
le Sénégal (2-0)**

P9

HAUSSE DE LA DEMANDE EN ÉNERGIE ÉLECTRIQUE

La nécessité de l'accélération des projets stratégiques de Sonelgaz soulignée

Le ministre de l'Énergie et des Énergies renouvelables, Mourad Adjal, a insisté, hier à Alger, sur la nécessité d'accélérer la réalisation des projets stratégiques destinés à renforcer le système électrique national et de respecter les délais fixés, afin d'accroître les capacités de production d'électricité et d'assurer la continuité du service public, a indiqué un communiqué du ministère. Cette déclaration a été faite lors de la présidence de la réunion du Comité de coordination sectorielle, en présence des cadres du ministère ainsi que du président-directeur général par intérim du groupe Sonelgaz et des cadres du groupe. La réunion a été consacrée à l'évaluation de la mise en œuvre des décisions et orientations issues des précédentes réunions, ainsi qu'à l'examen de plusieurs dossiers prioritaires relatifs aux activités du groupe. Il a souligné l'importance de renforcer la coordination entre les différents intervenants et de prendre les mesures techniques et organisationnelles nécessaires afin d'assurer la mise en service des nouvelles installations conformément au calendrier établi. Cette démarche permettra d'accompagner la hausse de la demande en énergie et de consolider la sécurité du système électrique national. M. Adjal a également salué les performances réalisées par les travailleurs et les cadres du groupe Sonelgaz durant la vague de chaleur exceptionnelle qui a touché les différentes wilayas du pays pendant plus de trois semaines. Il a estimé que leur mobilisation et leur professionnalisme ont contribué à garantir la continuité de l'approvisionnement en électricité et à préserver la stabilité du réseau électrique national.

MOSTAGANEM

Ouverture du plus grand centre commercial au niveau national

Le centre commercial "AZ MALL GRAND MOSTA", le plus grand au niveau national, a été ouvert dans la wilaya de Mostaganem, avec un investissement dépassant les 8 milliards de DA, ce qui reflète la dynamique que connaît le climat de l'investissement en Algérie et renforce la place du secteur des services comme l'un des moteurs de la diversification de l'économie nationale, a indiqué, dimanche, un communiqué de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI). L'AAPI a précisé que ce projet, enregistré auprès de ses services et ayant bénéficié de son agrément, figure parmi les plus importants investissements privés dans le secteur des services. Réalisé sur une superficie de plus de 6 hectares, ce projet dispose d'une capacité d'accueil supérieure à 20.000 visiteurs par jour, constituant ainsi un pôle commercial et de loisirs intégré au service de la wilaya de Mostaganem et des wilayas de l'ouest du pays, selon la même source.

Le centre "compte plus de 200 locaux commerciaux représentant diverses marques nationales et internationales, ainsi que des espaces de loisirs comprenant une cité de jeux, des salles de cinéma, des salles de sport et le premier circuit couvert de karting (Indoor Karting) en Algérie. Il abrite également des restaurants, des cafés modernes, des espaces de promotion de la cuisine algérienne et des cuisines du monde, ainsi qu'une école privée de formation spécialisée, a ajouté la même source. Le projet devrait contribuer à "la création d'environ 1.500 emplois directs, et de nombreux autres indirects, et dynamiser un vaste réseau d'activités commerciales, de services et de logistique, renforçant ainsi l'activité économique et le développement local". Le centre constitue aussi un "levier économique et touristique, en attirant des visiteurs et des consommateurs de différentes wilayas du pays, tout en renforçant la place de Mostaganem comme destination de shopping et de loisirs". Il aura ainsi des retombées positives sur le tourisme, les établissements hôteliers et les services, tout en stimulant de nouveaux investissements dans les activités complémentaires", a noté la même source. Ce nouveau centre commercial représente "un modèle de grands investissements à fort impact socioéconomique, grâce aux espaces commerciaux, de loisirs et de services intégrés qu'il offre, aux opportunités d'emploi et d'investissement qu'il génère, ainsi qu'à sa contribution au renforcement de la place de la wilaya de Mostaganem en tant que pôle économique, commercial et touristique, tout en soutenant la diversification de l'économie nationale et l'attractivité de l'Algérie pour les investissements de qualité", a conclu la même source.

R.N

INCENDIES DE FORÊTS

Installation des commissions de wilaya chargées d'évaluer les pertes

Ces commissions regroupent des représentants des différents secteurs et organismes concernés et sont chargées de coordonner leur action avec les commissions communales afin d'effectuer les constats sur le terrain, de recenser les sinistrés et d'établir un inventaire complet et précis de tous les dégâts et pertes.

L'opération d'évaluation des dégâts et pertes causés par les derniers incendies enregistrés dans différentes wilayas du pays et, d'ici la rentrée sociale, l'indemnisation des sinistrés est bel et bien enclenchée. Pour cause, le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, a chargé des commissions locales de procéder à un recensement exhaustif et précis de l'ensemble des dégâts matériels causés par les incendies de forêt, afin de les évaluer conformément aux critères en vigueur, en vue d'entamer les opérations d'indemnisation. Cette décision s'inscrit dans le cadre des instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, qui a ordonné la prise en charge immédiate des personnes touchées par les incendies de forêt ainsi que leur indemnisation avant la prochaine rentrée sociale.

Dans un communiqué publié, hier, sur sa page Facebook, le ministère a indiqué que « conformément aux instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à assurer une prise en charge immédiate des sinistrés des incendies de forêt et à les indemniser avant la prochaine rentrée sociale, et en application des orientations du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, portant sur la mise en place de commissions locales chargées d'effectuer un recensement exhaustif et précis de tous les dommages matériels causés par les incendies de forêt, afin de les évaluer selon les critères adoptés en préparation du lancement des opérations d'in-



demnisation, des commissions de wilaya chargées de l'étude et de l'évaluation des dégâts et des pertes causés par les incendies ont été installées dans l'ensemble des wilayas touchées». La même source a précisé que « ces commissions regroupent des représentants des différents secteurs et organismes concernés. Elles sont chargées de coordonner leur action avec les commissions communales afin d'effectuer les constats sur le terrain, de recenser les sinistrés et d'établir un inventaire complet et précis de tous les dégâts et pertes, conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur ». Et de d'ajouter : « Cette démarche doit permettre d'engager les procédures d'indemnisation dans les meilleurs délais ».

Lors des réunions d'installation de ces commissions, des instructions ont été données pour lancer immédiatement les opérations de terrain, tout en veillant à la rigueur, à l'objectivité et à la transparence dans l'éva-

luation des dommages. Il a également été demandé de renforcer la coordination entre les différents secteurs et de mobiliser l'ensemble des moyens humains et matériels afin d'achever le recensement dans les délais fixés. L'objectif est d'assurer une prise en charge rapide des sinistrés et de mettre en œuvre les instructions du président de la République relatives à leur indemnisation avant la prochaine rentrée sociale, selon le communiqué.

Dès leur installation, les commissions de wilaya ont commencé les opérations de constatation sur le terrain ainsi que le recensement des dégâts et des pertes. Cette démarche illustre la volonté de l'État de soutenir les citoyens touchés par les incendies, de répondre à leurs préoccupations, d'accélérer les procédures d'indemnisation et d'atténuer les conséquences des incendies de forêt.

Synthèse : A.C

Extinction de 45 incendies sur 63 durant les dernières 24 heures

Les services de la Protection civile ont réussi, durant les dernières 24 heures, à éteindre 45 incendies sur les 63 enregistrés dans plusieurs wilayas du pays, selon un bilan rendu public, hier, par la Direction générale de la Protection civile. "Concernant la situation des incendies survenus dans les forêts, les maquis, les broussailles, les récoltes et les oasis, les services de la Protection civile ont enregistré, durant les dernières 24 heures et jusqu'à 7h00, 63 incendies, dont 45 maîtrisés, tandis que 15 en cours d'extinction sont sous surveillance", a précisé le bilan. Dans ce contexte, "les équipes de la Protection civile poursuivent leurs efforts pour éteindre 3 feux dans les wilayas de Skikda (2) et d'El Tarf (1)", selon le communiqué.

R.N

LUTTE CONTRE LES MALADIES NON TRANSMISSIBLES

La nécessité d'adopter une approche multisectorielle soulignée

Le ministère de la Santé a organisé, hier à Alger, une rencontre dédiée à l'élaboration du 2e Plan national stratégique multisectoriel pour la prévention et la lutte contre les maladies non transmissibles (MNT), en présence de spécialistes et de représentants d'organismes relevant de l'Organisation des Nations unies. Dans une allocution lue en son nom par le chef de cabinet, Khalil Reda Hadj Mati, le ministre de la Santé, Mohamed Seddik Ait Messaoudene, a estimé qu'"au vu de la hausse des taux de morbidité et de mortalité qu'elles engendrent, les MNT constituent un défi mondial nécessitant la mobilisation de la communauté internationale pour l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan d'action pour lutter contre ces maladies".

Dans ce cadre, il a rappelé "l'attachement de l'Algérie, partant de ses engagements internationaux, à garantir et à promouvoir la santé des citoyens". Selon lui, le secteur de la santé a accordé "une importance particulière, au titre de son programme d'ac-

tion pour la période 2026-2029, à la prévention des MNT, notamment à travers l'élaboration d'un plan d'action national multisectoriel de lutte contre leurs facteurs de risque". Il a souligné, à ce propos, que la lutte contre ces maladies et leurs facteurs de risque "exige non seulement d'investir dans la prévention, mais aussi d'adopter une approche multisectorielle", d'autant que "la réussite du plan reste tributaire de l'implication des différents acteurs des départements ministériels, du secteur privé et de la société civile". Cette orientation repose essentiellement, comme l'a souligné le ministre, sur "la mise en œuvre d'interventions préventives, dont l'efficacité et le faible coût ont été démontrés", ainsi que sur "le renforcement de l'éducation sanitaire et la promotion de modes de vie sains afin de réduire le fardeau de la morbidité et de la mortalité, aggravé par plusieurs facteurs, notamment le tabagisme, la mauvaise alimentation et la sédentarité". La stratégie prévoit égale-

ment de "permettre aux citoyens de bénéficier des services de dépistage précoce et d'une prise en charge médicale, malgré les coûts élevés qu'impliquent ces services", mettant en exergue "les efforts consentis par l'Etat en matière d'investissement dans les ressources humaines et les infrastructures de santé, ainsi que leur équipement, afin de garantir un accès généralisé à celles-ci". De son côté, le Représentant de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en Algérie, Phanuel Habimana, a salué les efforts de l'Algérie, qui compte parmi "les premiers pays d'Afrique à avoir adopté un plan stratégique de lutte contre les facteurs de risque de ces maladies". Pour sa part, la Coordonnatrice résidente des Nations Unies en Algérie, l'ambassadrice Savina Claudia Ammassari, a souligné que l'aggravation des effets des maladies non transmissibles et la hausse de la mortalité nécessitent la conjugaison des efforts de l'ensemble des acteurs.

R.N

ABDELMADJID TEBBOUNE FACE À LA PRESSE

L'Algérie n'a « jamais demandé un quota de visas » à la France

- L'ALGÉRIE NE LAISSERA PAS FAIRE QUICONQUE "APPORTERA LE TERRORISME EN TUNISIE" • OUVERTURE D'UNE « ENQUÊTE TRÈS APPROFONDIE » SUR L'INCENDIE AYANT TOUCHÉ L'ÉTABLISSEMENT DE L'ENFANCE ASSISTÉE DE MOHAMMADIA.
- L'ÉTAT POURSUIVRAIT UNE « GUERRE FÉROCE » CONTRE LES BANDES DE QUARTIER

Le président algérien Abdelmadjid Tebboune a réaffirmé la position d'Alger concernant ses relations avec la France, assurant qu'il n'avait « jamais demandé un quota de visas, un nombre de visas ou parlé de visas » lors de ses échanges avec les autorités françaises. Il a également insisté sur le fait qu'il n'avait « jamais demandé d'excuses ni d'indemnités », concluant que « l'Algérie ne fera jamais la manche ».

Le plan des relations de l'Algérie avec nos voisins, le président de la République a mis en garde contre toute tentative de déstabilisation par le terrorisme de la Tunisie. L'Algérie ne laissera pas faire quiconque « apportera le terrorisme en Tunisie, ou menacera la Tunisie avec le terrorisme », a-t-il averti. Ces déclarations ont été faites à l'occasion de son entretien périodique avec des représentants des médias nationaux, diffusé hier soir. Sur le plan de la sécurité intérieure, le chef de l'État a annoncé avoir ordonné aux services de sécurité l'ouverture d'une « enquête très approfondie » sur l'incendie ayant touché l'établissement de l'enfance assistée de Mohammadia, à Alger. Il a précisé que l'enquête devra établir les responsabilités « du planton jusqu'au plus haut responsable » afin de faire toute la lumière sur les circonstances de ce drame. Le président a également salué la mobilisation des différents corps intervenus lors des incendies ayant affecté plusieurs wilayas. Il a notamment évoqué les images montrant des



agents de la Protection civile venant en aide à des techniciens de Sonelgaz en les rafraichissant alors qu'ils s'efforçaient de rétablir l'alimentation électrique à proximité d'un foyer d'incendie toujours actif. « Ce sont des images que vous ne verrez qu'en Algérie », a-t-il

déclaré, annonçant que des mesures seraient prises pour récompenser et encourager les agents engagés sur le terrain. Sur le plan politique, Abdelmadjid Tebboune a réaffirmé sa volonté de poursuivre le dialogue avec les partis politiques. Enfin, il a assuré que l'État poursuivrait une «

guerre féroce » contre les bandes de quartier, affirmant que celles-ci seraient « vaincues ». Il s'est voulu rassurant envers les familles algériennes, promettant que les autorités continuent à œuvrer pour garantir « la sécurité de leurs fils et de leurs filles ».

R.N

FEUX DE FORÊTS

Placement de 7 mis en cause en détention provisoire

Le pôle pénal national de lutte contre le terrorisme et la criminalité transnationale organisée près le tribunal de Sidi M'hamed (Alger) a traité cinq affaires liées à des groupes criminels à l'origine des feux de forêts enregistrés dans certaines wilayas du pays, avec le placement de sept individus en détention provisoire, indique dimanche un communiqué du parquet de la République près la même juridiction.

"En application des dispositions de l'article 19 du code de procédure pénale, le parquet de la République près le pôle pénal national de lutte contre le terrorisme et la criminalité transnationale organisée du tribunal de Sidi M'hamed informe l'opinion publique que, dans le cadre de la lutte contre les crimes terroristes, les actes de sabotage et la criminalité transnationale organisée, et à la suite des feux de forêts ayant touché certaines wilayas du pays depuis la fin de la semaine dernière, cinq (5) affaires liées à des groupes criminels impliqués dans l'incendie de biens forestiers ont été traitées", selon la même source.

La première affaire concerne "le dénommé Zrig Mohamed Amine, suspecté d'avoir volontairement

mis le feu à un endroit couvert de broussailles et de végétation sèche à proximité de la bibliothèque communale du quartier Maghmouli à Guelma. Une vidéo a été récupérée, montrant le mis en cause en train de mettre le feu sur le lieu de l'incendie". La deuxième affaire concerne "les dénommés Harchi Adel et Boudraa Nouri Mehdi, qui ont mis le feu à des broussailles et à des herbes sèches dans la zone dite Kef Lekhal (Constantine), entraînant la destruction de 1000 bottes de fourrage, 40 oliviers, 20 arbres fruitiers ainsi que 2 étables. Les deux suspects ont été aperçus en train de mettre le feu sur le lieu de l'incendie". La troisième affaire concerne "le dénommé Zerrah Ahmed, suspecté d'avoir volontairement incendié une exploitation agricole privée dans la région d'Oued Azaieb, commune de Sidi Semiane (wilaya de Tipaza), causant la destruction d'une superficie de 500 m2 comprenant des oliviers, des pins d'Alep et des broussailles". S'agissant de la quatrième affaire, elle concerne "l'arrestation en flagrant délit du dénommé Hamill Said, en train de mettre volontairement le feu, à des broussailles au milieu d'une agglomération, derrière un

immeuble du quartier Ayouf ouest dans la commune de Jijel (wilaya de Jijel)". La cinquième affaire a trait à "l'implication des dénommés Tlemçani Abdelkader et Kouadri Djamel dans l'incendie volontaire de broussailles forestières au village Boukhalfoune dans la commune de Boukrum, daïra de Lakhdaria. Les habitants de la région ont vu le dénommé Abdelkader Tlemçani, vêtu d'une chemise grise, accompagné d'un individu non identifié, à bord d'un véhicule de marque Chevrolet près du lieu de l'incendie. Peu après leur départ, les flammes se sont propagées, selon la même source, ajoutant que "les investigations ont confirmé qu'il se trouvait en compagnie de Kouadri Djamel à bord du véhicule et que ce dernier est l'auteur de l'incendie". "A l'issue de l'enquête préliminaire menée par les brigades de lutte contre la criminalité de la Sûreté des wilayas de Guelma, Bouira et Jijel, la brigade territoriale de la Gendarmerie nationale de Sidi Ghiles et la Section de sécurité et d'investigation (SSI) de la Gendarmerie nationale de Constantine, chacun selon sa compétence, les sept (7) suspects auteurs de ces actes ont été arrêtés, l'enquête ayant établi

leur implication dans des incendies déclarés dans des biens forestiers et des agglomérations", ajoute la même source. "En date du 26 juillet 2026, et après la comparution des mis en cause, des poursuites ont été engagées à leur encontre dans le cadre d'une information judiciaire pour crimes liés à des actes de sabotage visant à mettre en danger la vie la sécurité et les biens des personnes (crime passible de la peine capitale), ainsi que pour crime d'incendie volontaire de biens forestier appartenant à l'Etat, faits prévus et réprimés par les articles 87 bis du Code pénal et 138 de la loi relative aux forêts et aux richesses forestières. Ces poursuites concernent l'ensemble des suspects. Il s'agit également de crimes d'actes de sabotage mettant en danger la vie, la sécurité et les biens des personnes, ainsi que du crime d'incendie volontaire dans des lieux habités pour le dénommé Hamill Said, conformément aux articles 87 bis et 395 du Code pénal", ajoute-t-on de même source. "Après l'interrogatoire des accusés par le juge d'instruction, celui-ci a ordonné leur placement en détention provisoire", conclut le communiqué.

APS

CISJORDANIE

L'Algérie condamne les attaques répétées des colons sionistes

L'Algérie a exprimé, dimanche, sa ferme condamnation et sa vive réprobation des attaques répétées auxquelles se livrent les colons sionistes contre les habitants des villages palestiniens en Cisjordanie, exhortant la communauté internationale à agir immédiatement pour y mettre un terme, indique un communiqué du ministère des Affaires étrangères. "L'Algérie exprime sa ferme condamnation et sa vive réprobation des attaques répétées auxquelles se livrent les colons sionistes contre les habitants des villages palestiniens en Cisjordanie ainsi que contre leurs biens, dans une dangereuse escalade qui coïncide avec une vague d'arrestations, d'incursions et de raids menés par l'armée d'occupation dans le cadre d'opérations militaires continues", lit-on dans le communiqué. "L'Algérie considère que ces pratiques fondées sur la violence et la terreur consacrent la politique d'expansion coloniale de l'occupant israélien et sapent les efforts visant à relancer le processus de paix et à mettre en œuvre la solution à deux Etats, en violation flagrante du droit international et des résolutions pertinentes des Nations Unies", ajoute le communiqué. "Tout en réaffirmant sa position constante en faveur des droits légitimes et inaliénables du peuple palestinien, au premier rang desquels le droit d'établir son Etat indépendant avec El-Qods pour capitale, l'Algérie exhorte la communauté internationale à agir immédiatement pour mettre un terme à ces attaques répétées", conclut le communiqué.

KHATRI ADOUH KHATRI
(AMBASSADEUR DE LA RÉPUBLIQUE SAHRAOUIE À ALGER)

L'Algérie œuvre constamment à maintenir vivante la cause du peuple sahraoui

L'ambassadeur de la République sahraoui en Algérie, M. Khatri Adouh Khatri, a salué, hier lundi, la position de l'Algérie qui "œuvre constamment à maintenir vivante dans les mémoires et les consciences la cause du peuple sahraoui", ce qui reflète son engagement à soutenir les causes justes. Dans une allocution prononcée à l'ouverture d'un colloque scientifique sur le thème: "Question du Sahara occidental: racines historiques, situation actuelle et perspectives à la lumière des mutations internationales", organisé par l'Institut national d'études de stratégie globale (INESG) en coordination avec le Centre sahraoui d'études stratégiques, M. Adouh a précisé que cette position "puise sa source dans l'esprit et les principes de la glorieuse Révolution de Novembre" et incarne "la doctrine de la libération et de la liberté à laquelle le peuple algérien frère a cru, pour laquelle il s'est sacrifié et à laquelle il est resté attaché". Cette rencontre vient "confirmer et réitérer la position forte de l'Algérie sous la conduite du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune", a ajouté l'ambassadeur estimant que ce colloque représente "un apport riche à l'analyse, à la recherche et à l'éclairage sur la lutte du peuple sahraoui, son parcours de libération et sa juste cause qui dure depuis plus de soixante-dix ans". De son côté, la représentante du ministère des Affaires étrangères, directrice générale de la veille stratégique, de l'anticipation et de la gestion des crises, Mme Nassima Baghli, a indiqué que la position de l'Algérie sur la question du Sahara occidental "a toujours été cohérente et claire", étant une question de décolonisation, soulignant que son règlement "doit impérativement passer par l'exercice, par le peuple sahraoui, de son droit à l'autodétermination conformément à la charte pertinente des Nations unies". Le directeur général de l'INESG, M. Abdelaziz Medjahed, a, pour sa part, affirmé que le riche programme du colloque permettra d'étudier la question du Sahara occidental sous ses différents aspects, de rappeler fidèlement son histoire et d'ouvrir le débat sur les différentes visions et analyses qui s'y rapportent. Cette rencontre constitue une occasion d'examiner en profondeur le dossier de la question sahraoui, la qualifiant de "cause de conscience", a-t-il ajouté précisant qu'il "ne s'agit pas seulement de la cause du peuple sahraoui, mais de celle de tous les hommes libres à travers le monde". Pour sa part, le président du Centre sahraoui d'études stratégiques, Sidi Mohamed Aba Mohamed, a déclaré que la question du Sahara occidental "demeure une question de décolonisation inscrite à l'ordre du jour des Nations unies", appelant à accélérer la mise en œuvre des résolutions de la légalité internationale et à permettre au peuple sahraoui d'exercer son droit à l'autodétermination.

R.N

POUR UNE ÉCONOMIE DE LA CANICULE

Quand la chaleur fait saigner les comptes et suer les hommes

DÉSORMAIS, LES CANICULES, DEVENUES RÉCURRENTES, DOIVENT ÊTRE TRAITÉES COMME DES PHÉNOMÈNES ORDINAIRES ET NON CONJONCTURELS OU EXCEPTIONNELS, ET DONC SOUMISES À L'ANALYSE NORMATIVE ET À LA PRÉPARATION DES CONDITIONS ÉCONOMIQUES, FINANCIÈRES ET SOCIALES POUR AVOIR LE MOINS POSSIBLE D'EFFETS NÉGATIFS.

Par Mohamed Cherif BELMI-HOUB*

Le changement climatique est une réalité. Par certains aspects, les conditions de vie humaine et matérielle ont subi de profonds changements induits par les dérèglements climatiques. La hausse des températures et l'augmentation souvent exponentielle des précipitations laissent souvent des dégâts chez les personnes et de manière générale dans la vie économique et sociale de tous les jours. Le coût de la canicule est difficile à évaluer soit en termes d'investissements à installer soit de charges additionnelles à supporter. Les coûts indirects ou non financiers sont encore plus élevés, si l'on considère les pertes humaines, les dégradations des écosystèmes naturels, comme les forêts, les rivières et la faune et la flore en général.

Avec toutes ses conséquences, on continue à considérer ces coûts et ces impacts négatifs comme des coûts exceptionnels, imprévisibles, de force majeure et donc, un traitement des effets de la canicule par des opérations d'urgences, financées par les budgets ordinaires, souvent introuvables dans le maréage administratif au moment opportun.

Désormais, les canicules, devenues récurrentes, doivent être traitées comme des phénomènes ordinaires et non conjoncturels ou exceptionnels, et donc soumises à l'analyse normative et à la préparation des conditions économiques, financières et sociales pour avoir le moins possible d'effets négatifs. On compte les morts. On compte les incendies. On compte les hectares de blé grillés ou les hectares de forêts et d'arbres fruitiers carbonisés. Mais on oublie trop souvent de compter la facture. La canicule n'est plus un épisode météo exceptionnel qu'on subit 3 jours par an. Elle est devenue une variable économique à part entière. Une ligne dans le budget de l'État, des entreprises, et de chaque ménage. Depuis quelques années, avec des vagues de chaleur plus précoces,

plus longues et plus intenses, la chaleur a un coût. Et il est massif. Certains météorologues continuent à défendre l'idée que les températures actuelles n'ont rien d'exceptionnel, elles sont conformes aux moyennes des années précédentes. Mais ils oublient de dire que la fréquence a changé ; le nombre de jours dans l'année à haute température a considérablement augmenté.

LA FACTURE IMMÉDIATE : DES MILLIARDS QUI S'ÉVAPORENT OU PARTENT EN FUMÉE.

Le premier poste de dépense, c'est la santé. Quand le thermomètre dépasse 38°C pendant plusieurs jours, les urgences se remplissent. Déshydratation, malaise, aggravation des maladies cardio-respiratoires. Le plan canicule se déclenche : surveillance des personnes âgées isolées, ouverture de salles rafraîchies, renforts hospitaliers. Aujourd'hui encore, chaque pic de chaleur coûte des sommes faramineuses aux budgets des Etats, des collectivités et des ménages pour soutenir le système de soins et porter assistance aux personnes en détresse, sans oublier la lutte contre l'incendie dans les forêts et de plus en plus dans les zones urbaines (incendie du complexe du groupe Chiali à Sétif le 18 juillet 2026).

Le deuxième poste, c'est l'énergie. Mécaniquement, la consommation d'énergie explose. Les climatiseurs tournent à plein régime dans les bureaux, les commerces, les logements. Les data centers doivent refroidir leurs serveurs 24h/24. Résultat : des pics de demande records. Sonelgaz en Algérie, malgré sa capacité de production excédentaire, connaît des perturbations techniques ici et là par l'effet de la chaleur. Pour y répondre, beaucoup d'opérateurs électriques doivent importer de l'électricité à prix fort des pays voisins, car la production d'électricité fonctionne en flux continu sans possibilité de stockage. La facture des ménages augmente de 20 à 30% en juillet-août. Pour une entreprise, c'est un budget énergie qui flambe au pire moment.

Enfin, il y a la perte de productivité. Dans le BTP, les chantiers

s'arrêtent l'après-midi. Dans l'agriculture, on ne peut plus moissonner sous 42°C (un épisode vécu ce mois de juillet dans plusieurs régions du pays). Les économistes estiment qu'au-dessus de 27°C, la productivité baisse d'environ 2 à 3% par degré supplémentaire. C'est du PIB qui fond au soleil.

INVESTIR POUR S'ADAPTER : LE COÛT DE LA PRÉVENTION

Face à ces pertes, les collectivités et les entreprises n'ont plus le choix : il faut investir. On estime qu'undinar investi dans l'adaptation urbaine aux conditions climatiques en vaut 5 en dégâts évités. Isolation, brasseurs d'air, bouches d'incendie à multiplier et surtout à entretenir et à remplir les réserves d'eau, volets extérieurs à adapter aux températures extrêmes. Pour les entreprises, cela passe aussi par l'organisation : généraliser le télétravail les jours de vigilance rouge pour éviter de climatiser des milliers de m² de bureaux vides et à diminuer les rotations des transports publics.

Le secteur de l'énergie est en première ligne. Il faut renforcer les réseaux pour supporter les pics. Et gérer un paradoxe cruel : les centrales électriques doivent parfois baisser leur production en cas de canicule, soit parce qu'elles ont besoin d'eau pour leur refroidissement, selon les technologies, soit pour éviter une surchauffe, alors que nous sommes en pic de consommation.

LES RISQUES SYSTÉMIQUES : L'EFFET DOMINO

Le plus dangereux avec la canicule, c'est qu'elle ne frappe jamais seule. Elle déclenche des effets en chaîne.

D'abord sur l'eau. Il faut arbitrer : donner la priorité à l'eau potable, à l'irrigation agricole, ou au refroidissement des centrales (pour certaines centrales) ? Ensuite sur les transports. Les rails se dilatent et se déforment. Les avions décollent moins bien à cause de la densité de l'air. Les routes fondent. Puis sur l'alimentation et les rendements agricoles : Une sécheresse prolongée au printemps et une ca-

nicule en juillet, c'est une récolte de blé en baisse. Les mêmes effets sont à considérer pour les autres cultures, encore plus fragiles que le blé, comme le maraichage. Enfin, les personnes âgées, les malades chroniques, les travailleurs précaires sans climatisation sont les premières victimes. C'est un coût humain, mais aussi économique : une hospitalisation évitée, ce sont plusieurs millions de DA économisés par le système de santé.

L'EFFET PERVERS : LA BOUCLE DE RÉTROACTION

Le plus pervers dans "l'économie de la canicule", c'est la boucle de rétroaction. Plus il fait chaud, plus on allume la climatisation. Plus on climatise, plus on consomme d'électricité, souvent encore carbonée. Plus on émet de CO₂, plus on réchauffe la planète. On soigne le symptôme tout en aggravant la maladie.

C'est pourquoi l'investissement clé n'est pas seulement dans la clim. C'est dans la sobriété et la décarbonation (énergies renouvelables) : modèles de construction, matériaux utilisés, organisation urbaine, récupération de la chaleur pour les besoins de la ville, etc.

Éviter le piège : nous avons du gaz à bon prix, des centrales électriques à grandes capacités et donc répondre à la demande par une offre plus grande sans traiter les autres problèmes : surconsommation, abus de climatisation, modèles de construction et de transport énergivores. L'économie de la canicule nous force à changer de logiciel. Fini le temps où la chaleur était une "externalité". Elle est une charge, un risque, un poste d'investissement. Il y a désormais trois choix possibles. Payer le coût de l'inaction, qui est le plus élevé. Payer le coût de l'adaptation, qui est élevé mais rentable. Ou payer le coût de la transition, le seul qui permet de faire une rupture graduelle.

*Docteur en économie et gestion
Analyste, ancien Ministre.



LAGHOUAT

Vers la remise en service de l'usine de production d'eau minérale Milok



L'usine de production d'eau minérale "Milok", éponyme de la région El-Maileg, wilaya de Laghouat, vient de réceptionner de nouveaux équipements d'une nouvelle ligne d'em-bouteillage en prévision de sa relance, ont indiqué dimanche les responsables de cette usine.

En arrêt depuis plus de sept (7) ans après avoir buté à de sérieuses contraintes ayant hypothéqué son exploitation, cette entité économique devra enregistrer, une fois dotée en équipements nécessaires, une augmentation de sa capacité production de

15.000 à 24.000 bouteilles/heure susceptible de consolider la production locale et satisfaire les besoins du marché.

Cette usine a été au centre d'une tournée d'inspection du wali de Laghouat, Mohamed Benmalek, qui s'est enquis, à l'occasion, des phases techniques de montage des nouvelles installations technique nécessaires avant le lancement des essais techniques et de l'entrée en exploitation de l'unité.

Sur site, M. Benmalek a appelé à hâter la cadence des travaux en vue de relancer la production de cette entité économique, une

des fructueux projets d'investissements destinés à impulser la dynamique de développement économique dans la région. Inscrite au titre de la stratégie d'accompagnement des investissements productifs et le dégel des projets en arrêt prônée par les pouvoirs publics, la remise en service de l'usine d'eau minérale "Milok" de Laghouat devra contribuer, une fois opérationnelle, à la création de nouveaux emplois, la consolidation du tissu industriel local et la contribution à l'amélioration de la production nationale de l'eau minérale.

AÏN DEFLA

Session de formation sur les finances et la comptabilité au profit des communes

Les travaux d'une session de formation sur "Le nouveau cadre budgétaire et le guide des opérations financières et comptables des communes" ont débuté, dimanche dans la wilaya d'Aïn Defla, afin de renforcer les capacités des cadres et agents chargés de la gestion financière et comptable au niveau des Assemblées populaires communales (APC), a-t-on appris auprès des services de la wilaya.

Le coup d'envoi de cette session de formation, qui se poursuivra durant deux jours à la bibliothèque principale de lecture publique "Hamdane Hadjadji", a été donné par le wali, Aïssa Aziz Bouras, qui a souligné son rôle important dans le renforcement des compétences des cadres et fonctionnaires chargés de la gestion financière et comptable au niveau communal.

Il a également abordé les objectifs de cette session, organisée dans le cadre de la réforme budgétaire, dont le principal est de permettre aux participants de maîtriser les différentes dispositions et procédures prévues par le nouveau cadre budgétaire, en plus d'améliorer la performance financière des APC, de rationaliser les dépenses et de renforcer l'efficacité de la gestion des deniers publics, dans le strict respect de la législation et de la réglementation en vigueur.

Initiée par les services de la wilaya, cette session alliera volets théorique et pratique afin de garantir une meilleure gestion des ressources financières et d'ancrer les principes de bonne gouvernance et de transparence lors de l'élaboration et de l'exécution des budgets, selon la même source.

DJELFA

Engouement remarquable des enfants pour la manifestation "Ecole d'été"

La manifestation "Ecole d'été", organisée par la Bibliothèque principale de lecture publique "Djamel Eddine Bensaâd" de la ville de Djelfa, connaît un engouement remarquable de la part d'enfants de différents niveaux scolaires, a-t-on appris, dimanche, auprès de la direction de cet établissement culturel. La même source a précisé que cet événement, lancé le 11 juillet dernier sans la tenue d'activités récréatives ni festives en application des directives du ministère de tutelle, propose un programme continu comprenant plusieurs ateliers éducatifs et d'autres visant à renforcer les connaissances des jeunes.

Organisés sous le thème "Le laboratoire d'innovation estival... de l'étagère scolaire à la réalité", les ateliers de cette Ecole d'été englobent l'enseignement des langues étrangères, telles que l'anglais et l'espagnol, ainsi que le renforcement des capacités des participants dans le domaine de l'intelligence artificielle (IA) et des sciences modernes.

Destinée aux enfants âgés de 6 à 15 ans, la manifestation a également programmé un atelier sur les techniques de création culturelle ainsi que d'autres activités axées sur l'écriture d'histoires, de l'idée jusqu'à la rédaction sur papier.

Les parents des enfants participants ont salué l'organisation de cette Ecole d'été, considérée comme un divertissement culturel à portée éducative et pédagogique.

AIN CHERCHAR (SKIKDA)

Restauration de la maison d'une des familles sinistrées par les incendies

Une des familles sinistrées par les récents incendies de la localité Ezzahar, dans la commune d'Aïn Charchar (Skikda), a réceptionné sa maison incendiée après la prise en charge totale par l'Etat de sa restauration et son aménagement en plus de son équipement en mobilier et de tous les moyens nécessaires.

En application des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, relatives à l'indemnisation des sinistrés des incendies de forêts, le wali de Skikda, Saïd Akhouf, accompagné des autorités locales, s'est rendu, dimanche à la maison de Mme. Rebiha Chaoui Mouasse qui a fait l'objet d'une opération de réhabilitation et de rééquipement.

Le wali s'était déplacé juste après les incendies à la maison de cette famille pour constater l'ampleur des dégâts et avait promis la prise en charge totale de sa restauration et équipement dans les plus brefs délais, en concrétisation de l'engagement de l'Etat à accompagner les familles sinistrées et en assurer le retour à des conditions de vie décentes.

De son côté, Mme Rebiha a exprimé ses remerciements et sa profonde reconnaissance au président de la République et aux autorités publiques, saluant l'attention particulière accordée par l'Etat à sa situation dès les premières heures des incendies.

MASCARA

La production de légumineuses multipliée par sept

La wilaya de Mascara devrait enregistrer une forte hausse de sa production de légumineuses au titre de la campagne agricole 2025-2026, avec une récolte estimée à 5.800 quintaux, contre 797 quintaux lors de la campagne précédente, soit une production multipliée par sept, a-t-on appris dimanche auprès de la direction des Services agricoles (DSA). Selon la même source, cette progression est principalement attribuée aux précipitations enregistrées dans la région, notamment durant les mois de février, mars et avril derniers. La superficie consacrée à la culture des légumineuses a, par ailleurs, dépassé 467 hectares. La récolte, entamée récemment, de-

vrait permettre de produire plus de 1.370 quintaux de pois chiches, 1.560 quintaux de fèves vertes, plus de 400 quintaux de fèves sèches, plus de 2.100 quintaux de petits pois verts, 360 quintaux de petits pois secs et 5 quintaux de lentilles. Les estimations établies par les subdivisions agricoles relevant de la DSA font ressortir un rendement moyen de plus de 12 quintaux à l'hectare au titre de cette campagne. Dans le cadre des préparatifs de la prochaine campagne agricole, la Direction des services agricoles a récemment lancé, en coordination avec la Chambre d'agriculture de la wilaya, un programme de proximité comprenant des visites sur le terrain et des actions de sensibilisation au

profit des agriculteurs afin de promouvoir le développement de la filière des légumineuses.

Ce programme vise notamment à présenter les dispositifs de soutien mis en place par l'Etat pour encourager cette filière, dont une aide à l'acquisition de semences pouvant atteindre 6.000 dinars par quintal pour les lentilles et 7.000 dinars par quintal pour les pois chiches, a précisé la même source.

Ce programme, qui se poursuivra jusqu'au lancement de la prochaine campagne agricole, prévoit également l'organisation de rencontres de formation et de vulgarisation au profit des producteurs de légumineuses, en vue d'améliorer les rendements et la qualité des récoltes.

Complexe olympique Miloud-Hadefi (Oran) : Réouverture au public de la piscine extérieure

La piscine extérieure du complexe olympique Miloud-Hadefi d'Oran rouvrira ses portes au public à compter de demain, lundi 27 juillet, a annoncé dimanche la direction de l'Etablissement de gestion du complexe sportif d'Oran. Cette réouverture intervient en pleine saison estivale et vise à offrir aux habitants de la capitale de l'Ouest ainsi qu'aux visiteurs un espace de détente et de loisirs dans des conditions répondant aux normes de sécurité et de confort, a précisé la même source.

L'infrastructure accueillera les baigneurs dans un cadre propice aux activités de loisirs, avec pour objectif de permettre aux familles, aux jeunes et aux amateurs de natation de profiter des vacances d'été dans une ambiance conviviale. La direction du complexe a invité le public à fréquenter cette installation sportive et récréative pour bénéficier d'un environnement adapté à la pratique de la natation et aux moments de détente.

Dans son communiqué, l'établissement gestionnaire a rappelé l'importance du respect des consignes de sécurité ainsi que du règlement intérieur de la piscine, soulignant que ces mesures visent à garantir le bon déroulement des activités et à préserver la sécurité de l'ensemble des usagers. La direction a également insisté sur la nécessité pour les visiteurs d'adopter un comportement responsable et de se conformer aux orientations du personnel d'encadrement, afin d'assurer un climat serein et de permettre à chacun de profiter pleinement des installations.



La réouverture de cette piscine extérieure s'inscrit dans le cadre de la mise à disposition des infrastructures sportives et de loisirs du complexe olympique Miloud-Hadefi durant la période estivale. Inauguré à l'occasion des Jeux méditerranéens d'Oran de 2022, le complexe constitue aujourd'hui l'un des principaux pôles sportifs de la wilaya, accueillant tout au long de l'année des compétitions nationales et internationales, tout en mettant certaines de ses installations à la disposition du grand public pendant la saison estivale.

BATNA

679.000 quintaux de céréales collectés dans les entrepôts de la CCLS

Les entrepôts de la Coopérative de céréales et légumes secs (CCLS) de la wilaya de Batna ont collecté à ce jour 679.000 quintaux de la récolte des céréales de l'actuelle saison agricole, a-t-on appris dimanche auprès du directeur de cette coopérative. Dans une déclaration à l'APS, M. Riad Baassou a précisé que cette quantité a été collectée au niveau de 18 points réservés à cet effet à travers les diverses régions de la wilaya, notamment celles connues pour leur production de céréales, soulignant que l'opération se poursuit dans de bonnes conditions avec l'accompagnement des autorités locales.

La même source a indiqué que tous les moyens matériels et humains ont été mobilisés pour le succès de l'opération de collecte de la production de cette saison marquée par son abondance comparativement aux saisons précédentes.

Le directeur de la CCLS a affirmé qu'une vaste campagne de sensibilisation a été lancée en coordination avec la direction locale des services agricoles (DSA), représentée par ses subdivisions des daïras pour exhorter les producteurs bénéficiaires de semences à remettre leurs récoltes aux points de collecte en vue de les transférer vers les hangars de la coopérative.

Les capacités de stockage de céréales de la wilaya de Batna ont été consolidées durant ces deux dernières années par la réception de cinq centres de proximité totalisant une capacité de 250.000 quintaux.

Ces centres ont porté les capacités de stockage locales de 949.000 quintaux à 1,199 millions quintaux, en attendant la réception du silo à grains dont la capacité de stockage est estimée à 1 million de quintaux, en cours de réalisation à rythme soutenu dans la commune d'El Madher.

MOSTAGANEM

Acquisition d'une nouvelle embarcation réservée aux services d'aquaculture

Une nouvelle embarcation destinée aux activités d'aquaculture marine a été mise en service dans la wilaya de Mostaganem, a indiqué dimanche la direction de la Pêche et de l'Aquaculture. Selon la même source, l'acquisition de ce navire, immatriculé auprès de la station maritime principale de Mostaganem, s'inscrit dans le cadre de la politique de promotion de l'investissement productif, notamment dans le développement de l'aquaculture marine.

Construite localement au profit d'une entreprise privée activant dans la wilaya de Mostaganem, cette embarcation est destinée à assurer plusieurs missions liées à la production aquacole.

Elle permettra notamment de faciliter l'accès aux sites d'élevage en mer, d'assurer l'alimentation des poissons élevés dans des cages flottantes, de procéder à la récolte de la production en fin de cycle d'élevage, ainsi qu'au remplacement des filets, aux opérations de maintenance périodique et à diverses interventions techniques, précise la même source.

Par ailleurs, afin d'améliorer les conditions d'exercice des professionnels du secteur, la wilaya de Mostaganem s'apprête à lancer une vaste opération d'aménagement de la zone d'activités de Stidia, qui accueille plusieurs projets d'élevage de poissons en cages flottantes, notamment de daurade royale et de bar, ainsi que des exploitations ostréicoles utilisant la technique des filières.

Dans cette perspective, une visite d'inspection a récemment été effectuée sur le site afin d'évaluer son état actuel et d'identifier les insuffisances à prendre en charge dans le cadre des futurs travaux d'aménagement. Ces interventions visent à améliorer les conditions de travail des professionnels du secteur et à renforcer l'attractivité de la zone pour l'accueil de nouveaux projets d'investissement.

La même source a également fait savoir que quatre nouvelles cages flottantes ont récemment été équipées et mises en service dans cette zone, portant à 30 le nombre total de cages exploitées. Depuis le début de l'année, huit cages ont fait l'objet de nouvelles opérations d'empoisonnement avec plus de deux millions d'alevins de daurade royale, a-t-elle ajouté.

UNIVERSITÉ DE TIARET

Ouverture de trois nouvelles spécialités à la rentrée universitaire 2026-2027



La carte pédagogique de l'Université "Ibn Khaldoun" de Tiaret sera renforcée, au titre de l'année universitaire 2026-2027, par l'ouverture de trois nouvelles spécialités dans les domaines des sciences agronomiques et de la formation des enseignants, a indiqué dimanche le recteur de l'établissement, Belkhoumane Berzouk.

Le recteur a précisé qu'une nouvelle spécialité sera lancée au niveau de l'Institut national des sciences agronomiques dans le domaine des "semences et protéines". Cette formation vise à contribuer au renforcement de la sécurité alimentaire nationale à travers le développement de semences adaptées aux conditions climatiques locales et l'accompagnement scientifique des agriculteurs dans leurs pratiques

d'exploitation.

Il a également indiqué que l'annexe de l'Ecole nationale supérieure des enseignants (ENS) de Sougueur sera consolidée, dès sa deuxième année d'activité, par l'ouverture d'une nouvelle spécialité dédiée à l'enseignement des arts plastiques dans les cycles moyen et secondaire. Cette structure accueillera 780 nouveaux étudiants au titre de la prochaine rentrée universitaire.

Le responsable a, par ailleurs, annoncé l'ouverture de nouveaux parcours de formation en licence et en master, ainsi que la généralisation de nouveaux modules à l'ensemble des spécialités. Ces enseignements porteront notamment sur l'histoire de l'Algérie, les start-up, l'intelligence artificielle et l'anglais, dans l'objectif de permettre aux étudiants de dévelop-

per davantage leurs compétences scientifiques et professionnelles. Dans ce cadre, le recteur a appelé les nouveaux bacheliers à suivre les cours d'anglais proposés par l'Université "Ibn Khaldoun" sur sa plateforme d'enseignement en ligne, afin de faciliter leur adaptation au milieu universitaire et d'améliorer leur maîtrise de cette langue, désormais indispensable dans le parcours de l'enseignement supérieur.

Par ailleurs, 28 enseignants-chercheurs seront recrutés afin de renforcer l'encadrement pédagogique des filières confrontées à un déficit en ressources humaines.

Cette opération permettra d'améliorer le taux d'encadrement pour atteindre un enseignant pour 23 étudiants, a conclu le recteur.

Bordj Bou Arréridj : Lancement des travaux de la deuxième tranche du dédoublement de la RN103

Les travaux de réalisation de la deuxième tranche du projet de dédoublement de la route nationale (RN) n° 103, reliant la zone industrielle de Remail, dans la commune de Ras El Oued, à la commune de Tixter, ont été lancés dans la wilaya de Bordj Bou Arréridj, a indiqué dimanche la directrice des Travaux publics, Mme. Naïma Kouissi. Dans une déclaration à l'APS, Mme. Kouissi a précisé que cette opération, dotée d'une enveloppe financière de 2 milliards de dinars, est répartie en deux tranches et porte sur un linéaire global de 10 km.

La première tranche concerne le dédoublement d'un tronçon de 6,5 km reliant la zone industrielle de Remail à l'entrée de la ville de Tixter, tandis que la seconde prévoit la réalisation d'une route de contournement de 3,5 km, destinée à désengorger le trafic et à améliorer la fluidité de la circulation. La même responsable a souligné que ce projet, dont le délai de réalisation est fixé à 16 mois, s'inscrit dans le cadre d'une étude globale portant sur la modernisation de la RN°103 sur un linéaire de près de 40 km à travers le territoire de la wilaya. Cette étude prévoit le dédoublement progressif de

cet axe structurant afin de renforcer la liaison entre les zones industrielles, la zone logistique extra-portuaire et l'autoroute Est-Ouest.

Elle a rappelé que, dans le cadre de la mise en œuvre de cette étude, un premier tronçon de 10 km a été dédoublé, suivi d'un second de 4 km, permettant de relier la zone logistique extra-portuaire (aire sous douane et port sec), l'entrée de la ville de Tixter et l'autoroute Est-Ouest.

Mme. Kouissi a ajouté qu'un autre tronçon de 15 km de la RN103, traversant le territoire de la wilaya, fait toujours l'objet d'un suivi au niveau des services centraux en vue de son inscription au programme de dédoublement, notamment la section menant vers la commune de Bir Kasd Ali, afin d'assurer un raccordement direct à l'autoroute Est-Ouest.

Selon la même responsable, l'achèvement du projet de dédoublement de la RN103 contribuera à renforcer la sécurité routière, à réduire les temps de parcours, à fluidifier la circulation des personnes et des marchandises le long de cet important corridor économique et à consolider la liaison entre les zones industrielles, la zone logistique extra-portuaire et les wilayas limitrophes, notamment M'Sila et Sétif.

FOOTBALL**Le Japonais Kazuyoshi Miura a marqué de nouveau... à 59 ans**

Fait rare sur la planète football. Ce week-end, lors du match entre les Fukushima United et Iwaki Furukawa FC (7-0), Kazuyoshi Miura, surnommé "King Kazu", a marqué malgré ses 59 ans. Grâce à ce succès, l'équipe des Fukushima United pourra participer à la Coupe de l'Empereur.

L'ancien international japonais Kazuyoshi Miura, surnommé "King Kazu", a marqué à 59 ans son premier but en quatre ans ce week-end lors d'un match remporté 7-0 par son équipe évoluant en J-League. Pour sa 41ème saison professionnelle, l'attaquant aux cheveux gris était titulaire samedi avec son club des Fukushima United, qui se sont imposés 7-0 face au Iwaki Furukawa FC lors d'un tournoi régional, assurant ainsi leur participation à la Coupe de l'Empereur.

Miura a profité à la 52ème minute d'une passe de Takatora Einaga dans la surface pour marquer, prenant de vitesse les deux défenseurs adverses. "C'était un peu chaotique, mais ce qui compte c'est qu'on ait été au bon endroit, je pense qu'on s'est bien positionnés", a affirmé Miura.

"Je voulais être à la hauteur des attentes, surtout vis-à-vis du coach qui m'a laissé jouer. J'étais surtout super heureux de voir que, même avec notre avance, les joueurs, le staff, comme les fans ont allègrement célébré ce but", a-t-il ajouté.

Miura a débuté sa carrière en jouant pour le club brésilien du Santos, équipe de cœur de Neymar Jr, puis a ensuite joué en Italie, en Croatie, en Australie et au Portugal notamment. Le joueur a contribué au rayonnement du football au Japon après le lancement de la J-League en 1993.

Il a joué pour la première fois avec le Japon dès 1990 mais avait été écarté de l'équipe durant la Coupe du Monde de 1998, où le Japon a disputé la première phase finale de son histoire, malgré 55 buts pour 89 matchs joués avec l'équipe nationale.

R.S

LIGUE 1 (FRANCE)**Le PSG réussit ses ventes, mais doit combler les départs**

Après le transfert de Gonçalo Ramos vers l'AC Milan pour plus de 70 millions d'euros, le club parisien a cédé Kang-In Lee à l'Atlético de Madrid contre 40 millions d'euros. Si ces opérations témoignent d'une excellente gestion financière, elles réduisent également la profondeur d'un effectif déjà moins fourni que les saisons précédentes. À cela s'ajoutent les incertitudes autour de Bradley Barcola, dont un départ reste envisagé.

Sous les ordres de Luis Enrique, la concurrence a été un élément central du succès parisien. Malgré des performances convaincantes, des joueurs comme Gonçalo Ramos, Kang-In Lee ou encore Warren Zaïre-Emery ont souvent été relégués au second plan lors des rencontres les plus importantes. L'entraîneur espagnol a lui-même reconnu que certains choix pouvaient paraître injustes, mais ils répondaient à une hiérarchie sportive difficile à remettre en cause après les succès européens du club. Pourtant, ces remplaçants ont joué un rôle essentiel tout au long de la saison. Dans un calendrier toujours plus chargé, marqué par les compétitions nationales, européennes et internationales, leur contribution a permis de maintenir un haut niveau de performance. Kang-In Lee et Gonçalo Ramos ont ainsi disputé plusieurs dizaines de rencontres et apporté des solutions précieuses lorsque les titulaires étaient absents ou ménagés. Leur départ laisse donc un vide qui dépasse largement les seules statistiques.

Le PSG doit désormais reconstruire la profondeur de son effectif. Avec seulement une vingtaine de joueurs disponibles, le groupe apparaît insuffisant pour affronter une saison disputée sur plusieurs fronts. Le défi consiste à recruter des joueurs capables non seulement d'accepter une forte concurrence, mais aussi de prétendre à une place de titulaire. Luis Campos privilégie ainsi des profils ambitieux, comme Yan Diomandé ou Maghnes Aklouch, susceptibles d'élever le niveau général plutôt que de simples doublures.

Cette philosophie correspond à celle de Luis Enrique, qui entretient une concurrence permanente afin de maintenir chacun sous pression. Les exemples d'Ousmane Dembélé, de Désiré Doué ou encore des gardiens montrent que personne n'est assuré de conserver sa place. En renouvelant son effectif avec des joueurs capables de remettre en question la hiérarchie, le PSG espère préserver cette dynamique. Reste désormais à identifier les profils adéquats pour compenser les départs et conserver un groupe compétitif dans la durée.

R.S

CYCLISME**Tadej Pogacar remporte son cinquième Tour de France**

Avec un cinquième sacre, Tadej Pogacar a égalé le record de victoires dans le Tour de France dimanche à Paris, à l'issue d'une 21e et dernière étape grandiose remportée par Mathieu van der Poel sur les Champs-Élysées.

Le Slovène, qui s'est échappé avec Van der Poel après un grand numéro dans la Butte Montmartre, s'impose avec 6 minutes 26 secondes d'avance au classement général sur le Belge Remco Evenepoel et 9:42 sur son coéquipier mexicain Isaac Del Toro. Avec cette cinquième victoire, il revient à hauteur de Jacques Anquetil, Eddy Merckx, Bernard Hinault et Miguel Indurain, alors que le prodige français Paul Seixas termine à la quatrième place, un accomplissement phénoménal à 19 ans.

La dernière étape, raccourcie à 89 km après le redéploiement des forces de sécurité mobilisées par les incendies en France, a une nouvelle fois tenu toutes ses promesses avec un final haletant.

À l'attaque à chaque passage de la Butte Montmartre, Pogacar et Van der Poel ont fait le spectacle pour s'échapper à deux lors de la dernière montée de la rue Lepic, noire de monde.

Les deux grands rivaux des classiques se sont alors relayés à la perfection pour résister au peloton des sprinteurs et au Néerlandais Olav Kooij, emmené par Seixas mué en équipier de luxe.

Le maillot jaune, à bout de forces, et Van der Poel ont finalement été rejoints à quelques centaines de mètres du but.

Et c'est alors que le Néerlandais a placé une dernière accélération pour s'imposer d'un souffle devant le sprinteur Jasper Philipsen, son coéquipier chez Alpecin, et le maillot vert Mads Pedersen, encore très offensif.

Ce final très spectaculaire met un terme à la 113e édition dominée de bout en bout par Pogacar qui devient, à 27 ans, le plus jeune coureur de l'histoire à remporter un cinquième Tour, empochant en plus cinq étapes au passage.

AFP

Athlétisme : Noah Lyles victime de "crampes" en finale du 200m des championnats US

Le champion olympique du 100m Noah Lyles a abandonné en finale du 200m des championnats des Etats-Unis, victime de "crampes" à la sortie du virage, dimanche à New York, laissant la victoire à Garrett Kaalund. En quête d'un doublé 100m-200m après sa victoire éclatante (9.79, meilleure performance de l'année) sur la ligne droite vendredi, Lyles a coupé son effort dimanche à la mi-course, expliquant avoir ressenti une douleur dans la cuisse droite.

"Ce n'est qu'une crampe. J'ai des électrolytes (minéraux essentiels pour réguler l'hydratation et les contractions musculaires, ndlr), je vais les avaler et me reposer", a assuré le sprinteur.

"Je me suis dit qu'il n'y avait aucune raison de continuer à pousser et j'ai décidé de couper", a-t-il ajouté au sujet de sa

sensation durant la course. Kaalund s'est imposé en 20 sec 04/100es devant Brandon Hicklin et Maximilian Thomas crédités tous les deux d'un chrono de 20.29.

Chez les femmes, Melissa Jefferson-Wooden, triple médaillée d'or aux Mondiaux en septembre dernier, a remporté le 200m en 21.69, à un petit centième de son record personnel. En tête à l'entrée de la ligne droite, elle a devancé sur la ligne Cambrea Sturgis (22.22) et Camryn Dickson (22.58).

Jefferson-Wooden ne s'est pas alignée sur le 100m, remporté par Sha'Carri Richardson. En cette année sans grand rendez-vous mondial ou sélections olympiques, certains des grands noms de l'athlétisme américain ont fait l'impasse sur les championnats nationaux. Mais quelques belles performances ont néan-

moins été réussies. En longueur, la championne olympique et du monde en titre Tara Davis-Woodhall a remporté son 19e concours d'affilée avec un bond à 7,16m à son sixième et dernier essai. Sur 110m haies, le champion du monde Cordell Tinch a remporté son premier titre national en s'imposant de quatre millièmes de seconde devant Bradley Franklin.

La sensation Cooper Lutkenhaus, 17 ans, champion du monde du 800m en salle et vainqueur de deux étapes de la Ligue de diamant cette année, est devenu pour la première fois champion des Etats-Unis en plein air après avoir bouclé les deux tours de piste en 1 min 43 sec 48/100es. Champion US en salle, il a produit son effort à 200m de l'arrivée pour devancer largement Wes Ferguson, deuxième en 1:44.55.

AFP

FOOT/ CAN FÉMININE 2026/GROUPE A - 1E JOURNÉE

Victoire de l'Algérie devant le Sénégal (2-0)

La sélection algérienne féminine de football a réussi son entrée en lice à la 14e édition de la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2026), en s'imposant devant son homologue du Sénégal sur le score de 2 à 0 (mi-temps : 1-0), dimanche, pour le compte de la 1ère journée du groupe A.

Les deux buts de la rencontre ont été inscrits par les joueuses Marine Dafeur (42e sur penalty) et Melissa Bethi (88e). L'équipe nationale féminine dispute cette CAN-2026 avec l'ambition de franchir un nouveau palier, après avoir atteint pour la première fois de son histoire les quarts de finale lors de la précédente édition. Cette édition regroupera 16 pays pour la première fois de l'histoire de la compétition, réparties en quatre groupes de quatre. Les deux premières équipes de chaque groupe se qualifieront pour les quarts de finale. Les quatre demi-finalistes décrocheront leur billet pour la Coupe du Monde 2027, dont la phase finale aura



lieu au Brésil.

La compétition ne s'arrêtera toutefois pas là pour les équipes éliminées en

quarts de finale. Celles-ci participeront à une série de rencontres destinées à désigner les deux repré-

sentants africains qualifiés pour les barrages intercontinentaux du Mondial.

R.S

FOOT/LIGUE 2 AMATEUR

Le WA Tlemcen restructure son administration et prépare la nouvelle saison

La direction du WA Tlemcen, pensionnaire de la Ligue 2 de football, poursuit la mise en place de son organisation administrative et sportive en prévision du prochain exercice, avec l'annonce, lundi, de plusieurs nominations au sein de l'organigramme du club. Dans un communiqué publié par la direction, présidée par Tani Kendouci, le club a officialisé la désignation de Nassim Taouli au poste de président de la section football, d'Abdelkader Rahmani en qualité de président d'honneur, ainsi que de Sofiane Djellili à la tête des catégories de jeunes. Selon la même source, ces nominations s'inscrivent dans le cadre du renforce-

ment de la structure administrative et sportive du Widad afin de préparer la nouvelle saison "sur des bases solides", reposant sur "la compétence, la responsabilité et le travail collectif". La direction précise également que l'ensemble des décisions liées aux nominations, au recrutement et à la gestion sportive et administrative est arrêté après examen au sein d'une commission technique, avec l'apport de plusieurs anciens joueurs et spécialistes du football, dans le but de garantir des choix répondant exclusivement aux intérêts du club. Sur le plan technique, le WAT attend toujours la désignation de son nouvel entraîneur en chef. Le club a toutefois

déjà confié le poste d'entraîneur adjoint à Redouane Bachiri, ancien joueur ayant évolué sous les couleurs de plusieurs clubs de l'élite nationale, première nomination au sein du futur staff technique.

La direction réaffirme enfin sa détermination à poursuivre son travail "avec sérieux, transparence et responsabilité" afin de bâtir une équipe compétitive, exprimant son ambition de réussir une saison à la hauteur de l'histoire de la formation des "Zianides" et des attentes de ses supporters, après le maintien assuré lors de son retour en Ligue 2 au terme de la saison écoulée.

R.S

FOOT/INTER-RÉGIONS (GR. OUEST) USM BEL-ABBES

Le nouveau staff technique installé, le recrutement lancé

La direction de l'USM Bel-Abbes, élue la semaine dernière sous la présidence de Baghdad Ferhat, a procédé à la désignation de la composante du nouveau staff technique appelé à conduire l'équipe première, pensionnaire du championnat inter-régions de football lors de la prochaine saison 2026-2027, a-t-on appris lundi auprès du club.

A ce propos, le technicien Redouane Haffa a été nommé entraîneur principal et manager sportif. Il sera assisté de Samir Oualla, désigné premier entraîneur adjoint, et de Mohamed Adjoudj, nommé deuxième entraîneur adjoint. La préparation des gardiens de but a été confiée à Ali Sebbar, indique la même source.

Sur le volet du recrutement, la nouvelle direction a déjà concrétisé sa première signature avec l'engagement du défenseur Abir Sid Ahmed Mouloud, formé à l'ES Mostaganem. Le joueur a porté les couleurs du GC Mascara lors de la saison 2024-2025 avant d'évoluer au WA Mostaganem durant l'exercice 2025-2026.

Ces premières décisions s'inscrivent dans la stratégie de la nouvelle direction visant à restructurer rapidement le secteur sportif et à constituer un effectif compétitif avant le début de la préparation de la prochaine saison, souligne-t-on.

L'USMBA, qui compte à son palmarès deux Coupes d'Algérie et une Supercoupe d'Algérie, évoluera pour une quatrième saison consécutive en troisième division, après avoir manqué l'accession en Ligue 2 lors des deux précédents championnats.

FOOT/LIGUE 1

Le MC Oran bat les Qataris d'Al-Markhiya en amical (2-1)

Le MC Oran a entamé de manière encourageante sa série de rencontres de préparation en Turquie en s'imposant face au club qatari d'Al-Markhiya sur le score de 2-1, lors d'un match amical disputé dimanche dans le cadre de son stage d'intersaison.

En regroupement en Turquie depuis mercredi dernier, les Hamraoua poursuivent leur préparation en vue de la saison 2026-2027 sous la conduite de leur entraîneur Si Tahar Chérif El-Ouezani. Cette première victoire, acquise grâce à Moulay et Bourdim, auteur respectivement du premier et second but, permet au staff technique d'évaluer l'état de forme du groupe et les automatismes mis en place durant les premières séances de travail.

Le MC Oran disputera encore deux autres rencontres amicales face à des formations qatariques et saoudiennes. Les Oranais seront opposés à Al-Maathir SC le 28 juillet, avant de clôturer leur stage par un dernier test face aux Saoudiens d'Al-Raed FC le 3 août. Les trois rencontres sont programmées au stade de Derince.

Selon le club, ce stage de préparation vise à renforcer les aspects physiques, tactique et technique de l'équipe, tout en facilitant l'intégration des nouvelles recrues, au nombre de 7 jusque-là, avant le début du championnat national.

Le coup d'envoi de la saison 2026-2027 est fixé au 27 août, avec l'ambition pour le Mouloudia d'aborder l'exercice dans les meilleures conditions.

USM ALGER

Le capitaine Saâdi Radouani reste

La Direction de l'USM Alger a annoncé dimanche avoir trouvé un terrain d'entente avec son défenseur et capitaine, Saâdi Radouani, pour qu'il poursuive son aventure avec les Rouge et Noir jusqu'à la fin de son contrat, qui expire le 30 juin 2029.

"Un accord a été trouvé avec le manager du capitaine Saâdi Radouani, afin qu'il poursuive son aventure avec l'USMA jusqu'à la fin de son contrat. Cette initiative a été prise dans une quête de préserver l'ossature de l'équipe, assurant ainsi une certaine stabilité au groupe, et l'aider à atteindre les objectifs escomptés", ont expliqué les responsables du club dans un bref communiqué, diffusé sur les réseaux sociaux. Le latéral droit de 31 ans a joué 2263 minutes en 30 matchs, toutes compétitions confondues l'an dernier, et a inscrit un but. En vrai "capitaine-courage", il avait joué un grand rôle dans le doublé remporté par l'USMA: une Coupe d'Algérie face au CR Belouizdad et une Coupe de la CAF face au Zamalek d'Egypte. Un excellent rendement, qui avait suscité sa convoitise par plusieurs grands clubs. Radouani était même annoncé partant vers l'un d'entre eux, avant que cette réunion décisive entre la Direction usmiste et son manager n'aboutisse à son maintien parmi l'effectif des Rouge et Noir.

R.S

TRANSFERTS

Le défenseur Abderrahmane Bekkour s'engage avec la JS El-Biar

Le défenseur central Abderrahmane Bekkour s'est engagé avec la JS El-Biar, en provenance du CR Belouizdad, a annoncé lundi la direction du club algérois de Ligue 1 Mobilis de football sur ses réseaux sociaux.

Le défenseur central de 23 ans a signé son premier contrat professionnel en 2023 au sein du CR Belouizdad, disputant ainsi 44 matches durant ses trois dernières saisons.

La JS El-Biar a également engagé le milieu de terrain international guinéen, Al-hassane Bangoura, en provenance du MC Alger, ainsi que l'attaquant Samir Kermiche (RC Kouba).

La formation El-Biaroise compte engager d'autres joueurs d'ici la fin de la période du mercato estival pour renforcer ses

lignes et réussir son entame historique parmi l'élite nationale lors de la prochaine saison sportive.

LE DÉFENSEUR ESSAHLI (CR BELOUIZDAD) REJOINT L'OLYMPIQUE AKBOU

L'Olympique Akbou, sociétaire de la Ligue 1 Mobilis de football, a annoncé dimanche avoir renforcé son effectif par le jeune défenseur central, Abdelkader Zakaria Essahli, en provenance du CR Belouizdad.

"Essahli a rejoint officiellement notre club, après la finalisation des démarches administratives nécessaires. Nous lui souhaitons la bienvenue à Akbou, et plein succès sous les couleurs de notre club", a indiqué la Direction des Bleu et Blanc dans un bref communiqué, diffusé

sur ses réseaux sociaux.

Après deux stages à Alger et à Tlemcen qui ont essentiellement consacré au travail physique et à la remise en condition, les joueurs de l'OA se sont rendus, le jeudi 23 juillet à Tabarka (Tunisie), pour un autre regroupement, qui lui sera beaucoup plus à caractère précompétitif. Le groupe séjournera en Tunisie jusqu'au 8 août prochain, avec à son programme plusieurs rencontres amicales. Une ultime phase de préparation, qui permettra au staff technique, dirigé par Abdelkader Amrani, de peaufiner les automatismes de l'équipe et de dégager le onze type, appelé à entamer la saison 2026-2027, dont le coup d'envoi est prévu le jeudi 27 août 2026.

R.S

SOMALIE

16 terroristes éliminés par l'armée dans le centre du pays

L'Agence nationale de renseignement et de sécurité de Somalie (NISA) a annoncé, dimanche, avoir éliminé 16 membres du groupe terroriste Al-Shabab, dans le centre du pays. Selon la NISA, les opérations de samedi soir ont ciblé les zones de Miirtaqwo et de Tardo dans les régions du Moyen Shabelle et de Hiran, détruisant des véhicules et des équipements ennemis clés. Le communiqué précise que la première opération a ciblé et détruit une installation d'al-Shabab connue sous le nom de "Maison de la sécurité", où était stocké du matériel pour Radio Andalus. Le chef de l'unité de propagande de Radio Andalus a été éliminé lors de l'opération, tandis qu'un autre membre a été grièvement blessé, souligne le communiqué. Du matériel appartenant à Radio Andalus, la station utilisée par le groupe pour diffuser de la propagande, a également été détruit lors de l'opération. "Ces opérations s'inscrivent dans le cadre des efforts continus visant à démanteler al-Shabab et à détruire les installations et le matériel utilisés pour perpétrer des actes terroristes", a déclaré la NISA.

POLOGNE

Le parti d'opposition PiS se déchire en interne

À un peu plus d'un an des élections législatives en Pologne, la scène politique est déjà en pleine effervescence. Les sondages placent une coalition des partis d'extrême droite en position favorable face au gouvernement du Premier ministre Donald Tusk. Toutefois, une crise interne au sein du principal parti d'opposition, Droit et Justice (PiS), pourrait modifier les équilibres politiques. Le conflit est né de la création d'une association par Mateusz Morawiecki, ancien Premier ministre et représentant de l'aile modérée du PiS. Considérant cette initiative comme une menace pour l'unité du parti, son président, Jarosław Kaczyński, a exigé que les membres concernés choisissent entre cette association et leur appartenance au PiS. Selon lui, cette structure risquait de fragiliser le parti à l'approche des élections. Mateusz Morawiecki affirme pourtant que son objectif était de favoriser la diversité des sensibilités politiques au sein du PiS, afin de mieux s'adresser à différents électeurs, notamment dans les grandes villes. Il rejette toute volonté de provoquer une division et compare cette rivalité interne à celle ayant opposé Donald Trump et Marco Rubio, aujourd'hui alliés. Malgré ces explications, cette fracture pourrait affaiblir la droite nationaliste et compromettre ses chances de battre le camp de Donald Tusk lors des prochaines élections.

CAMEROUN

La controverse persiste autour de l'absence du président Paul Biya

Au Cameroun, la controverse est toujours aussi vive sur l'inactivité prolongée du président Paul Biya, absent du pays depuis 49 jours. Malgré les rumeurs et les interrogations qui fusent, le gouvernement garde le plus grand silence sur la situation du chef de l'État, âgé de 93 ans.

La dernière image publique du président Paul Biya remonte au 7 juin dernier. Une photo publiée par le journal officiel Cameroon Tribune montrait le chef de l'État accompagné de son épouse Chantal, en partance pour « un court séjour privé en Europe », selon le communiqué officiel de la présidence.

Depuis, 49 jours sont passés et plus aucune nouvelle n'a été donnée, qu'elle concerne le lieu précis où il se trouverait, ou une possible date de retour. Des inquiétudes n'ont pas tardé à se répandre sur la



continuité de l'État, entretenues par des partis de l'opposition et la société civile. Certains, comme le professeur Aba'a Oyono, soutien actif d'Issa Tchiroma lors de la dernière présidentielle, évoquent

une situation de « vacance du pouvoir ». Pour le Social Democratic Front (SDF) du député Joshua Osih, le pays est passé en mode « pilotage automatique » et pour le Mouvement pour la renaissance du Cameroun

(MRC), le Cameroun est désormais gouverné en mode « télétravail ». Des rumeurs souvent alarmistes enflent également sur l'état de santé de Paul Biya. Le gouvernement, là aussi, reste silencieux.

APRÈS LA RÉORGANISATION DE SON BUREAU POLITIQUE

Le Hamas maintient l'essentiel de sa direction

Le Hamas a finalisé la répartition de la plupart des responsabilités au sein de son bureau politique, tout en laissant en suspens deux postes clés : celui de vice-président du bureau politique et celui de chef de la délégation chargée des négociations sur le cessez-le-feu à Gaza.

Selon deux sources du mouvement, dont l'une proche des récentes concertations internes, cette réorganisation est intervenue après l'élection, lundi dernier, de Khalil al-Hayya à la présidence du bureau politique. À la suite de ce scrutin, plusieurs réunions se sont tenues à Istanbul, sous sa direction, avec la participation de la majorité des membres du bureau politique.

UNE CONTINUITÉ DANS LES PRINCIPALES RESPONSABILITÉS

Les discussions ont principalement porté sur les dossiers stratégiques du mouvement, notamment les développements de la guerre dans la bande de Gaza, les contacts avec les médiateurs internationaux et la nouvelle répartition des responsabilités internes. D'après les mêmes sources, les principaux responsables ont conservé leurs fonctions. Khaled Mechaal reste chargé de la direction du Hamas à l'étranger, tandis que Zaher Jabarin demeure responsable des activités du mouvement en Cisjordanie. Un nouveau responsable pour la bande de Gaza a également été désigné, mais son identité n'a pas été rendue publique. La représentation des Brigades Ezzedine al-Qassam, la branche armée du mouvement, au sein du bureau politique a par ailleurs été confirmée. Sur le plan organisationnel, Moussa Abou Marzouk conserve la direction du bureau des relations internationales. Bassem Naïm prend en charge les relations avec les pays arabes et islamiques, Hossam Badran reste responsable des relations nationales, Ezzat al-Rishq conserve le portefeuille des médias, tandis que Haroun Nassereddine demeure chargé du dossier de Jérusalem. Des changements ont toutefois été opérés à la tête de certaines structures régionales du mouvement, notamment dans la bande de Gaza, en Cisjordanie et à l'étranger, sans que davantage de détails n'aient été communiqués.

LES POSTES DE VICE-PRÉSIDENT ET DE CHEF DES NÉGOCIATIONS TOUJOURS VACANTS

Le Hamas n'a pas encore désigné le vice-président de son bureau politique, une fonction occupée auparavant par Saleh al-Arouri avant son assassinat, alors qu'Ismaïl Haniyeh dirigeait encore le mouvement. Selon une source interne, ce poste devrait revenir à une personnalité de premier plan issue soit de la Cisjordanie, soit de la branche extérieure du Hamas. Les noms de Khaled Mechaal et de Zaher Jabarin figurent parmi les principaux candidats.



La direction du mouvement n'a pas non plus tranché sur la nomination du chef de la délégation chargée des négociations relatives au cessez-le-feu. Cette responsabilité pourrait être confiée à Zaher Jabarin ou à Bassem Naïm, tandis que certains membres du Conseil de la Choura plaident en faveur de Nizar Awadallah. Depuis le début de la guerre à Gaza, Khalil al-Hayya dirigeait déjà l'équipe de négociation, d'abord sous l'autorité d'Ismaïl Haniyeh, puis durant la courte présidence de Yahya Sinouar, avant de poursuivre cette mission sous la direction collégiale du conseil dirigeant du mouvement. Les sources précisent que le chef de la délégation est nommé par le président du bureau politique après consultation de la direction et du Conseil de la Choura. Il travaille au sein d'un comité de négociation réunissant des membres du bureau politique, du Conseil de la Choura ainsi que des représentants de la branche armée, chargé de prendre les décisions relatives aux pourparlers.

LES NÉGOCIATIONS DE CESSER-LE-FEU DANS L'ATTENTE D'UNE RÉPONSE ISRA�ËLIENNE

Sur le plan diplomatique, les sources indiquent qu'Israël n'a toujours pas répondu aux dernières propositions de cessez-le-feu transmises par Nikolai Mladenov, haut représentant du « Conseil de la paix », auxquelles le Hamas avait apporté plusieurs observations.

Lors des dernières discussions organisées au Caire sous l'égide des médiateurs, Mladenov avait assuré qu'une réponse israélienne interviendrait au milieu de la semaine précédente afin d'ouvrir un nouveau cycle de négociations indirectes. Le Hamas affirme s'être préparé à reprendre les discussions si les propositions israéliennes se révélaient moins dures que lors des précédentes séances.

Le mouvement réaffirme toutefois plusieurs lignes rouges dans les négociations. Il rejette toute exigence de désarmement, tout en se disant favorable à une formule de « centralisation et de regroupement » des armes. Il insiste également pour que les armes individuelles restent entre les mains des forces de sécurité, que le statut des fonctionnaires recrutés durant son administration de Gaza soit réglé et que des garanties soient apportées concernant un retrait progressif des forces israéliennes selon un calendrier convenu.

Le Hamas réclame en outre un retour des troupes israéliennes aux positions définies par la « ligne jaune » prévue dans la première phase de l'accord de cessez-le-feu, entré en vigueur le 10 octobre de l'année dernière. Selon le mouvement, Israël a depuis étendu son contrôle territorial dans la bande de Gaza de 53 % à près de 70 %. Il exige enfin un accès suffisant et continu de l'aide humanitaire vers l'enclave palestinienne.

R.I

DÉTROIT D'ORMUZ

L'Iran bloque six navires et défend son alliance avec le Hezbollah

Les autorités iraniennes ont annoncé, lundi, avoir empêché six navires de traverser le détroit d'Ormuz après qu'ils eurent emprunté des itinéraires non autorisés par Téhéran. Selon la télévision d'État iranienne, les unités navales des Gardiens de la révolution sont intervenues durant la nuit pour intercepter les bâtiments concernés.

Le correspondant de la chaîne publique dans la région du Golfe a indiqué que les navires avaient été stoppés après des tirs de sommation, avant d'être contraints de rebrousser chemin. Plus tôt dans la journée, la télévision officielle avait également fait état d'un « incident » impliquant l'un de ces navires, sans fournir davantage de précisions. Cette nouvelle intervention s'inscrit dans un contexte de contrôle renforcé du détroit d'Ormuz. Samedi déjà, les Gardiens de la révolution avaient annoncé avoir intercepté quatre navires qui tentaient de franchir la partie méridionale du passage maritime, également après des tirs d'avertissement. Depuis le déclenchement de la guerre au Moyen-Orient à la fin du mois de février, l'Iran applique de facto des restrictions à la navigation dans le détroit d'Ormuz, l'un des axes maritimes les plus stratégiques au monde pour le transport du pétrole et des marchandises.

Par ailleurs, Téhéran a affirmé que les discussions en cours avec le Sultanat d'Oman concernant la gestion du trafic maritime dans le détroit se déroulaient exclusivement dans un cadre bilatéral. Lors d'une conférence de presse, le porte-parole du ministère iranien des Affaires étrangères, Esmail Baghai, a assuré que les États-Unis n'étaient pas impliqués dans ces négociations. Il a également réitéré la position iranienne selon laquelle le détroit demeure fermé par la République islamique dans le contexte actuel.

TÉHÉRAN RÉAFFIRME SON SOUTIEN AU HEZBOLLAH

Sur le plan politique, le guide suprême iranien, Mojtaba Khamenei, a adressé un message au Hezbollah libanais dans lequel il salue « la résistance » du mouvement et réaffirme que son soutien constitue « une politique stratégique constante » de la République islamique.

Dans ce message, le dirigeant iranien estime que les peuples du monde sont confrontés aux « injustices de l'administration américaine » et aux « crimes du régime sioniste », affirmant que « la lutte et la résistance » demeurent, selon lui, le seul moyen de faire face à cette situation. Il soutient que la persévérance des combattants conduira à une « victoire divine ».

Le texte rend également hommage au Hezbollah, présenté comme un acteur majeur de la résistance face à Israël et à ses alliés. Selon le message, la résilience du mouvement est devenue une source d'inspiration pour les peuples aspirant à se libérer de l'influence des grandes puissances. Le guide iranien souligne en outre le rôle du peuple libanais, en particulier celui des habitants du sud du Liban, saluant leur endurance, leur solidarité et leurs sacrifices.

Mojtaba Khamenei réaffirme que la défense du Hezbollah demeure un pilier de la stratégie régionale de l'Iran. Il affirme également que la préservation de la souveraineté libanaise et la cessation totale des opérations militaires israéliennes constituent des conditions essentielles dans le cadre des discussions relatives à la fin du conflit impliquant les États-Unis.

Le message se conclut par un hommage à Hassan Nasrallah, qualifié de « maître des martyrs du Hezbollah », ainsi qu'aux anciens dirigeants et combattants du mouvement morts au combat. Selon le guide iranien, leur engagement a permis de faire de la résistance un symbole durable ayant contribué à renforcer la place du Liban dans le monde musulman.

Cette prise de position intervient dans un contexte de fortes tensions régionales, marqué par la poursuite des violations présumées du cessez-le-feu au Liban, l'escalade des tensions entre Washington et Téhéran sur plusieurs fronts et l'annonce par l'Iran de la suspension de ses engagements au titre du mémorandum d'entente conclu avec les États-Unis.

R.I

APRÈS AVOIR ÉTÉ RETARDÉE À UN BARRAGE SIONISTE

Une Palestinienne perd son fœtus

Une Palestinienne enceinte de six mois a perdu son fœtus, lundi, après que des soldats israéliens ont retardé son transfert vers un hôpital à un barrage militaire situé au sud de Naplouse, dans le nord de la Cisjordanie occupée. Selon le secouriste palestinien Bachar al-Qaryouti, l'équipe d'ambulanciers est parvenue « avec beaucoup de difficulté » à atteindre l'hôpital et à sauver la vie de la patiente, victime d'une grave hémorragie pendant son

évacuation depuis le village de Qaryout. Le secouriste a expliqué que l'armée israélienne avait immobilisé l'ambulance au barrage d'Awarta, au sud de Naplouse, et ordonné à l'équipe de couper le moteur, malgré les explications répétées des ambulanciers selon lesquelles les équipements médicaux embarqués nécessitaient une alimentation électrique continue pour maintenir la patiente en vie. « J'ai expliqué à plusieurs re-

prises qu'il y avait une femme entre la vie et la mort, souffrant d'une hémorragie, mais le soldat nous a menacés et nous avons été contraints d'arrêter complètement le véhicule », a-t-il déclaré. Selon l'agence de presse palestinienne Wafa, cet incident survient environ un semaine après le décès d'une femme de 30 ans, mère de deux enfants et originaire de la localité de Sinjil, au nord de Ramallah. Elle avait succombé à une crise cardiaque

après que les forces israéliennes eurent empêché une ambulance d'accéder à la ville en fermant l'une des portes métalliques installées à son entrée. L'agence rapporte également que, dimanche, deux femmes ont été contraintes d'accoucher à l'intérieur de leurs véhicules après avoir été dans l'impossibilité de rejoindre un établissement hospitalier en raison de la fermeture des barrières militaires israéliennes autour de Naplouse.

R.I

TÉLÉ

VISION



TF1

Le transporteur 2

21h10



Frank Martin a accepté un nouveau travail en tant que chauffeur pour le fils de Billings, un haut responsable de la lutte antidrogue. La routine de Frank prend rapidement une tournure tragique...

CANAL+

En première ligne

21h06



Floria est infirmière de nuit dans le service de chirurgie d'un hôpital cantonal. Soignante dévouée, elle fait face avec professionnalisme au rythme implacable de son travail, imposé notamment par le manque d'effectif.

TFX

Arthur et les Minimoys

21h10



Arthur, un jeune garçon de 10 ans, est passionné par les histoires magiques que sa grand-mère lui raconte chaque soir, des récits écrits par son grand-père, mystérieusement disparu depuis quatre ans.

gulli

Inspecteur Sun et la malédiction de la veuve noire

21h10



Dans les années 1930, Sun, une araignée détective, embarque pour des vacances bien méritées à San Francisco, mais le meurtre d'un médecin va chambouler ses projets. Un film d'animation original et soigné, hommage aux classiques du film noir. B.G.

france.3

OPJ



21h10

Victor Chance, détective privé un peu dépassé, assiste impuissant à un meurtre grâce à des caméras qu'il a illégalement installées dans un centre équestre appartenant à la famille Bruneval. Avec sa fille, il est le seul à avoir vu le tueur.

TF1

SERIES FILMS

Balthazar

21h10



Un matin, une jeune femme est retrouvée pendue sous un pont. Elle se serait suicidée durant la nuit. Contactés par Balthazar, Bach et Delgado ne comprennent pas dans un premier temps en quoi cette affaire les concerne.

6ter

La colère des titans

21h00



Dix ans après avoir triomphé du redoutable Kraken et sauvé la cité d'Argos, Persée a tourné le dos à son héritage divin. Vivant désormais comme un humble pêcheur, il tente d'échapper à l'ombre de son passé, tout en élevant seul son fils.

BTS : Le clip de "Butter" visionné plus de 1,1 milliard de fois sur YouTube



Formé en 2013, le groupe BTS n'a jamais été aussi populaire. En plus de remplir des stades, le groupe coréen cartonne dans les charts dans le monde entier. Chacun de leur single est attendu et se transforme en événement, enchaînant les records sur YouTube ! La preuve avec Butter, leur tout dernier titre. Le clip du tube "Butter" du groupe superstar de K-pop Bangtan Boys (BTS) a dépassé la barre des 1,1 milliard de vues sur YouTube. La vidéo, mise en ligne en mai 2021, a réalisé cet exploit lundi. BTS possède désormais sept clips vidéo ayant dépassé le seuil des 1,1 milliard de vues, avec «Dynamite», «DNA», «Fake Love», «Idol», «Boy With Luv» et «MIC Drop». «Butter», la deuxième chanson en anglais du septuor, a débuté en tête du Billboard Hot 100 en mai 2021 et l'a dominé pendant un total de 10 semaines. Lancé vendredi 21 mai 2021, BTS le clip de Butter a explosé le record de vues d'un clip sur YouTube : en 24 heures, la vidéo a été visionnée 101,1 millions de fois ! Rien que ça. Mais le comble, c'est qu'avec ce nouveau record, BTS se détrône lui-même : c'est déjà le groupe qui détenait le record du nombre de vue d'un clip en 24 heures avec "seulement" 74,6 millions de vues pour Boy with luv en feat avec Halsey en 2019. Butter est le deuxième single complètement en anglais de BTS après Dynamite qui avait lui aussi battu des records. De quoi prouver que le groupe n'en a pas fini avec le succès !

Quotidien National d'Information
Edité par la SARL NATION EDITION
Capital social de 100 000,00 DA

Directeur général
Omar ATTIA

Directeur de la Publication
Mohamed BOUAZDIA

Impression
Centre : SIA
Est : SIE
Sud : SIA
Ouest : SIO

Distribution
Centre : La Nation
Est : La Nation
Sud : La Nation
Ouest : La Nation

Tous les manuscrits, lettres et tous documents remis à la rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A :
L'Entreprise Nationale de communication,
d'Edition et de Publicité »
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.
Téléphone: 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 / 020 05 13 45 / 020 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.iran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siège social
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH
Siège de la rédaction
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH
Tél/Fax : 028 53 59 96
Email: lanationquotidien@gmail.com -
Site: www.journal-lanation.com
RIB : BDL 005 00170 4002162000 18

Djelfa : Engouement remarquable des enfants pour la manifestation "Ecole d'été"

La manifestation "Ecole d'été", organisée par la Bibliothèque principale de lecture publique "Djamel Eddine Ben-saâd" de la ville de Djelfa, a connu un engouement remarquable de la part d'enfants de différents niveaux scolaires. Cet événement, lancé le 11 juillet dernier sans la tenue d'activités récréatives ni festives en application des directives du ministère de tutelle, propose un programme continu comprenant plusieurs ateliers éducatifs et d'autres visant à renforcer les connaissances des jeunes.

Organisés sous le thème "Le laboratoire d'innovation estival... de l'étagère scolaire à la réalité", les ateliers de cette Ecole d'été englobent l'enseignement des langues étrangères, telles que l'anglais et l'espagnol, ainsi que le renforcement des capacités des participants dans le domaine de l'intelligence artificielle (IA) et des sciences modernes. Destinée aux enfants âgés de 6 à 15 ans, la manifestation a également programmé un atelier sur les techniques de création culturelle ainsi que d'autres activités axées sur l'écriture d'histoires, de l'idée jusqu'à la rédaction sur papier. Les parents des enfants participants ont salué l'organisation de cette Ecole d'été, considérée comme un divertissement culturel à portée éducative et pédagogique.

Tizi-Ouzou: Report de la fête du bijou d'Ath Yenni

La 20e édition de la traditionnelle fête du bijou d'Ath Yenni, au sud de Tizi-Ouzou, prévue du 30 juillet courant au 18 août est reportée à une date ultérieure, ont annoncé, lundi, les organisateurs de cette manifestation.

"Suite aux incendies ayant touché certaines régions du pays, la Fête du Bijou d'Ath Yenni, initialement prévue du 30 juillet courant au 8 août prochain, a été reportée à une date ultérieure", a indiqué un communiqué du Comité communal des Fêtes d'Ath-Yenni. La décision, a-t-on expliqué, a été prise en concertation avec les autorités locales et les artisans participants à cette manifestation qui sera reprogrammée à une date ultérieure. Événement annuel majeur de la vie culturelle locale, la fête du bijou d'Ath Yenni, instaurée en 1995, regroupe à chacune de ses éditions des artisans bijoutiers de différentes régions du pays qui viennent exposer leur savoir faire. Elle constitue, également, une opportunité commerciale et économique pour la localité.

7art: Inauguration du nouveau siège du CNC

Le nouveau siège du Centre national du cinéma (CNC) a été inauguré samedi à Alger par la ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, en présence d'artistes et professionnels du cinéma. Situé dans la commune d'Hydra, le nouveau siège a été réalisé dans le cadre des efforts de modernisation de l'administration publique et d'amélioration des services aux professionnels du cinéma, afin de suivre la dynamique du secteur. Le nouveau siège du CNC comporte un guichet unique, baptisé du nom du regretté réalisateur Laraine Merbah, en hommage à sa contribution majeure au cinéma algérien, et qui regroupe différents services dédiés aux activités cinématographiques. Le guichet se charge de recevoir et de traiter les demandes d'autorisation d'exploitation cinématographique et de visas culturels, ainsi que les demandes de licences relatives aux activités de production. A cette occasion, la ministre a annoncé la tenue prochaine d'une réunion consultative avec les professionnels pour évoquer leurs préoccupations, dans une démarche visant la promotion et le développement de l'industrie cinématographique nationale.

Marvel : Un troisième volet de "Black Panther" annoncé

Les studios Marvel ont annoncé la sortie du troisième volet de leur superproduction "Black Panther". L'acteur britannique David Jonsson tiendra le rôle principal dans le film, dont la sortie est prévue pour le 15 décembre 2028. Connu pour ses performances dans la série télévisée HBO "Industry" et dans le film de 2025 "Marche ou crève", David Jonsson rejoint l'univers cinématographique Marvel en incarnant le fils de T'Challa, le super-héros Black Panther original joué par l'acteur Chadwick Boseman. Propulsé au rang de star avec "Black Panther" en 2018, Chadwick Boseman est décédé en 2020 à l'âge de 43 ans des suites d'un cancer du côlon. Le cinéaste oscarisé Ryan Coogler, qui a réalisé les deux premiers "Black Panther", reviendra aux commandes du troisième. Rejoignant l'acteur sur scène, il a vanté un jour "particulièrement spécial" et indiqué au public que "Black Panther III" suivra le fils de T'Challa alors qu'il atteint l'âge adulte et marche dans les traces héroïques de son père. Le premier film "Black Panther" a rapporté 1,3 milliard de dollars lors de sa sortie en 2018. Il mettait en vedette Chadwick Boseman aux côtés d'un casting comprenant Michael B. Jordan - lauréat cette année de l'Oscar du meilleur acteur - Angela Bassett, Lupita Nyong'o, Forest Whitaker, Danai Gurira et Letitia Wright, dont beaucoup ont repris leurs rôles dans "Black Panther II".

N.C

FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM DE VENISE 2026

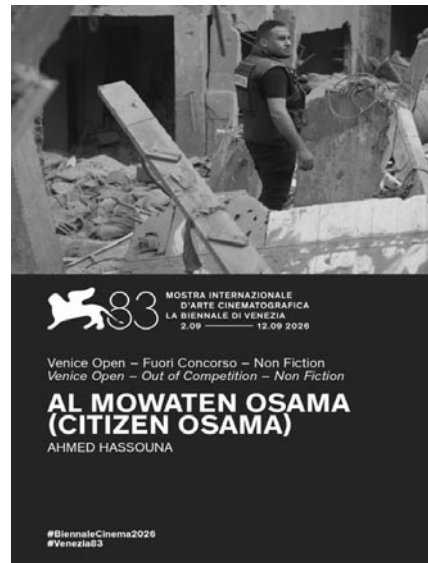
Plusieurs films de réalisateurs arabes en compétition

Cinq films réalisés par des metteurs en scène arabes ont été sélectionnés pour participer à plusieurs sections de la 83e Mostra de Venise (2-12 septembre 2026), avec une présence notable du cinéma palestinien et libanais. En tête figure la réalisatrice dano-égyptienne Mai El-Toukhy, avec son film "Une femme inconnue", en compétition officielle pour le "Lion d'or", ce qui fait d'elle la seule femme parmi les 20 réalisateurs en lice dans la compétition principale.

Le film se déroule dans le Danemark de l'après-Seconde Guerre mondiale et raconte l'histoire de Marie, une domestique qui se prépare à épouser son riche employeur tout en dissimulant une liaison passée avec un soldat allemand. Il s'agit d'une coproduction dano-suédo-lettonne.

Quant au cinéma palestinien, il est représenté par le film "Citizen Osama" (Al mowaten Osama), du réalisateur Ahmed Hassouna, présenté hors compétition, et par le film "Dialogue avec la mer" du réalisateur Muayad Alayan, sélectionné dans la section "Venice Spotlight".

Dans le nord de Gaza assiégé, Osama, ancien photographe d'art devenu



documentariste de guerre, lutte pour protéger sa femme et son nouveau-né tout en capturant la dévastation qu'il l'entoure. Malgré la faim, le deuil et le traumatisme, il persévère, animé par le devoir et l'espoir, offrant un portrait brut et intime de la résilience et de l'humanité en temps de guerre.

À l'inverse, "Dialogue avec la mer" se déroule à Al-Quds, Kamal, un Palesti-

nien de 60 ans, est condamné par un tribunal israélien à payer une importante dette de sécurité sociale prétendument due par son fils Wael. Or, Wael s'est noyé en mer Rouge il y a des décennies. Faute d'acte de décès officiel, Kamal suit la seule piste qui lui reste pour découvrir la vérité sur la disparition de son fils. Le réalisateur libanais Rami Kodeih participe à la section "Venice Spotlight" avec

son film "Furies". A Beyrouth pendant l'effondrement économique du Liban en 2019, une jeune femme ne peut pas retirer les économies de toute une vie, dont elle a besoin pour payer l'opération de sa sœur atteinte d'un cancer de l'utérus. Elles recrutent un chauffeur de camion et un ancien combattant de la milice pour mettre au point un plan audacieux qui dure toute la nuit afin de prendre ce qui leur revient de droit au système bancaire corrompu.

La réalisatrice libano-marocaine Shaden Safieddine Tazi présente également son court métrage documentaire "Quelques instants de bonheur", qui suit une jeune réalisatrice libanaise à Paris. À travers son téléphone, elle observe la guerre au Liban en utilisant des enregistrements d'écran, des voix de sa famille et des moments de silence. Le film est en compétition dans le cadre du programme "Orizzonti". Le programme du festival comprend en plus, une présence remarquable de plusieurs réalisateurs iraniens dans la compétition officielle et les sections "Orizzonti" et courts métrages.

R.C

Visant à dynamiser la vie culturelle nationale : Trois nouveaux festivals institutionnalisés

Le dernier numéro du Journal officiel a publié trois arrêtés portant institutionnalisation de festivals culturels, confirmant la volonté des pouvoirs publics de faire de la culture un levier de développement économique et touristique.

Le premier texte publié au Journal officiel est un arrêté du 5 mai 2026 portant institutionnalisation du Festival culturel international des musiques et danses du monde. Cette manifestation a vocation à accueillir des artistes de différents pays afin de promouvoir les échanges culturels et de faire découvrir au public algérien la diversité des expressions artistiques internationales.

Le deuxième arrêté, daté du 20 mai 2026, officialise le Festival culturel international du cinéma amateur Imedghassen. Ce rendez-vous sera consacré à la promotion du cinéma amateur et offrira un espace d'expression aux jeunes réalisateurs, tout en favorisant les échanges entre créateurs algériens et étrangers.

Le troisième arrêté, également signé le 20 mai 2026, porte institutionnalisation du Festival culturel national



Bouna de la musique. Cette manifestation mettra à l'honneur le patrimoine musical algérien et contribuera à la valorisation des artistes nationaux ainsi qu'à la préservation des différentes expressions musicales du pays.

Parallèlement, le gouvernement a annoncé la réalisation de salles de spectacles de type Zénith dans les principales villes d'Algérie. Ces infrastructures permettront d'accueillir

des concerts, festivals et grands événements culturels répondant aux standards internationaux. Au-delà de leur dimension artistique, ces festivals devraient générer des retombées économiques importantes. Chaque manifestation est susceptible de stimuler l'activité de plusieurs secteurs, notamment l'hôtellerie, la restauration, les transports, l'artisanat, le commerce et les services.

Nombres croisés

	1	2	3	4	5	6
I						
II						
III						
IV						
V						
VI						

HORIZONTALEMENT

I. Cette année-là, on a marché sur la Lune. II. Puissance de 2. Nombre d'années nécessaires aux noces de cristal. III. Longueur en km du fleuve Nil. IV. Département du Puy-de-Dôme. Un petit modèle de la gamme Peugeot. V. Altitude estimée de l'Everest. VI. Nombre de coups à faire pour bien s'amuser. C'est vraiment nul !

VERTICALEMENT

1. Carré de 36. 2. Département du Val-d'Oise. Dernier-né de la gamme Airbus. 3. Un chiffre apocalyptique. Un certain nombre de jours pour faire le tour du monde. 4. Puissance de 5. 5. Indispensable à savoir pour que le courrier arrive à la Rochelle. 6. Marignan !

Grille muette N° 1191

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement

1 Frère pauvre à l'extrême. 2 Mélanges équimoléculaires de deux énantiomères. 3 Présence de propanone dans un liquide jaune ambré. 4 Métal de transition. - Près de Manzano. 5 Siffleur. - Producteur de protéines insecticides. 6 Ville connue pour son pot... - Nation kelossienne. 7 Débonnaire pour l'Astronome. - Bête de Stevenson. 8 Comme le buisson ardent. - Vertisol. 9 Parleriez trop... Chemises brunes. 10 Constituées d'un mésothélium et d'un tissu conjonctif aréolaire sous-jacent.

Verticalement

1 Pris, ils sont muets. 2 Fait de la science comparative. 3 En chanson ou au tennis. - Verbe de concert. 4 A de gros avantages. 5 Ville de circuit. - Hitler au théâtre, pendu par les pieds! 6 Sénécons ornementaux au feuillage grisâtre. 7 Le hyacothérium, il y a fort longtemps, par exemple. - De commune à muse nietzschéenne. 8 Digne lui est proche. - Signe artistique de reconnaissance. 9 Sarde ou roumains. - Il fait parfois moins, mais c'est toujours un plus! 10 À-côté, pas du bon côté.

Mots croisés grille N° 1191

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement

1 Presque purificateurs. 2 Ne se mouille pas, au contraire de l'ancre. 3 Accortes. - Unité étrangère. 4 Ont de l'intuition (féminine). 5 ...va sano? - Aller ensemble. 6 Ville togolaise. - H. 7 Se plia un peu. - Lucet au son. 8 Rivière brésilienne. - Souffris. 9 Périodes de chasse au gros gibier... quand vient la fin de l'été. 10 On y fait le plein à Dakar (mais pas à Paris).

Verticalement

1 Tierce dans le milieu. 2 Font de la concurrence loyale. 3 Poète roumain, prisonnier au château des aveugles. - Du 64 au temps anglais. 4 Produit du chancre. 5 Modérera. - L'alpha géorgien. 6 Graisse la laine. - Tapeur guadeloupéen ou piton, réunionnais, par exemple. 7 Uuu ou en cultivent des vertes et des pas mûres! - En noir et blanc ou en Écosse. - Matériau de construction répandu, pas en Italie ou en Italie. 8 Fait une belle jambe, en partie. - Vieille conscience. 9 Inférieur au Supérieur. - Ville des Pouilles. 10 Caresse dans le sens du poil.

MÉTAUX PRÉCIEUX

Hausse de plus de 1 % des prix de l'or

Les prix de l'or ont progressé, hier, de plus de 1 %. L'or au comptant a gagné 1,3 % pour atteindre 4 103,99 dollars l'once. Les contrats à terme américains sur l'or, pour livraison en août, ont également augmenté de 0,9 %, à 4 106,10 dollars.

LA NATION

Mardi 28 Juillet 2026

HORAIRE DES PRIERES

SOBH	DOHR	ASSER	MAGHREB	ICHA
03:31	12:50	16:33	20:04	21:17

Météo

Alger	31	Tizi Ouzou	30
Tiaret	33	Béjaïa	29
Constantine	29	Oran	30

ACCIDENT DE LA ROUTE

13 morts et 241 blessés en 24 heures

Treize personnes sont décédées et 241 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus ces dernières 24 heures dans plusieurs wilayas, a indiqué, hier, un bilan de la Direction générale de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Tamanrasset, avec 5 morts et 4 blessés, suite au renversement d'un véhicule léger sur la RN 01, commune de Ain Amguel, a précisé la même source.

Par ailleurs, et dans le cadre du dispositif de surveillance des plages, la Protection civile a effectué 1170 interventions ayant permis de sauver 824 personnes de la noyade, de prodiguer des soins de première urgence à 306 autres et d'évacuer 36 autres vers les structures sanitaires locales, ajoute la même source, déplorant, toutefois, le décès par noyade de 3 personnes dans les wilayas d'Alger (1) et de Mostaganem (2).

Le corps sans vie d'un adolescent a été repêché dans une marre d'eau au lieu dit Labiadh, wilaya de Laghouat. Durant la même période, l'intervention des secours de la Protection civile a également permis de circonscrire 2 incendies urbains dans les wilayas de Relizane et de Sid Bel Abbès. En outre, les unités de la Protec-

tion civile sont intervenues pour l'extinction de 75 incendies du couvert végétal dans plusieurs wilayas du pays, selon le bilan.

TIZI-OUZOU

Report de la fête du bijou d'Ath Yenni

La 20e édition de la traditionnelle fête du bijou d'Ath Yenni, au sud de Tizi-Ouzou, prévue du 30 juillet courant au 18 août est reportée à une date ultérieure, ont annoncé, hier, les organisateurs de cette manifestation. "Suite aux incendies ayant touché certaines régions

du pays, la Fête du Bijou d'Ath Yenni, initialement prévue du 30 juillet courant au 8 août prochain, a été reportée à une date ultérieure", a indiqué un communiqué du Comité communal des Fêtes d'Ath-Yenni. La décision, a-t-on expliqué, a été prise en concertation avec les autorités locales et les artisans participants à cette manifestation qui sera reprogrammée à une date ultérieure.

Événement annuel majeur de la vie culturelle locale, la fête du bijou d'Ath Yenni, instauré en 1995, regroupe à chacune de ses éditions des artisans bijoutiers de différentes régions du pays qui viennent exposer leur savoir faire. Elle constitue, également, une opportunité commerciale et économique pour la localité.

IMPORTATION DE SERVICES

Lancement de la plateforme numérique à partir du 1er août prochain

Le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations a annoncé, dans un communiqué, le lancement d'une plateforme numérique dédiée à l'importation de services, à compter du 1er août prochain, dans le cadre de son programme visant à moderniser le secteur et à simplifier les procédures administratives. Cette plateforme destinée à l'ensemble des opérateurs économiques (personnes physiques et morales), constitue un espace numérique

unifié permettant le dépôt, le traitement et le suivi des demandes d'importation de services, en vue de faciliter les procédures, d'améliorer les délais de traitement des dossiers et la qualité des services fournis.

Ainsi, l'ensemble des procédures liées à l'importation de services s'effectueront exclusivement sur cette plateforme dès son lancement, via le lien électronique: services.mcepe.gov.dz, a conclu le communiqué.

ALGER

Saisie de plus de 2 millions de comprimés psychotropes

Les éléments de la Sûreté de la wilaya d'Alger ont saisi, la semaine dernière, 2.071.000 comprimés psychotropes de type "Prégabaline" et arrêté neuf individus appartenant à un dangereux réseau criminel spécialisé dans le trafic de psychotropes, a indiqué, hier, un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN).

L'opération, menée par les éléments de la Police judiciaire de la Sûreté de la circonscription administrative de Draria, fait suite à une exploitation opérationnelle et à des investigations de terrain ayant permis de déjouer le plan criminel de ce réseau, qui s'apprêtait à écouler d'importantes quantités

de substances psychotropes, permettant aux enquêteurs de la brigade d'identifier ses membres, de les interpellier successivement et de saisir la quantité de psychotropes au niveau de la périphérie ouest de la capitale. Sous la supervision du parquet territoriallement compétent, cette opération s'est soldée par "la saisie d'une somme de 1 milliard et 697 millions de centimes, issue des revenus de la vente ainsi que de six véhicules de différents types, utilisés pour le transport de ces substances". "Les suspects ont été présentés devant le procureur de la République près le pôle pénal spécialisé de Sidi M'hamed", a conclu le communiqué.

INCENDIES

Plus de 325.000 réfugiés du feu en France et Espagne

Les gigantesques incendies ont forcé plus de 325.000 personnes à fuir, près de Bordeaux, dans le sud-ouest de la France, où les flammes sont à 15 km de l'agglomération et la situation pourrait empirer à cause de la chaleur, mais aussi dans plusieurs régions espagnoles. Les températures élevées annoncées pourraient "aggraver le phénomène", redoute la préfète de la Gironde Sophie Brocas. Météo-France prévoit une probable vague de chaleur sur le Sud-Ouest à partir d'aujourd'hui avec des maximales jusqu'à 40 et des vents un peu moins forts mais plus secs.

Le brasier géant a englouti 240 habitations, et quelque 220.000 personnes ont été évacuées depuis mercredi, probablement la plus importante opération de ce type jamais menée en France, hors conflit, selon le gouvernement. Sur cette côte atlantique française, dans le département de la Gironde, les flammes ont parcouru à ce jour 42.000 hectares (quatre fois la superficie de Paris), "soit 10.000 de plus qu'hier", selon la préfète Brocas. Elles sont désormais "à 15 kilomètres" de la métropole bordelaise (850.000 habitants), mais une évacuation de la ville

n'est "pas à l'ordre du jour", a réaffirmé son maire Thomas Cazenave. Une fumée orangée obscurcit le ciel de Bordeaux et l'odeur de brûlé atteignait les rues. L'incendie perturbe également fortement les transports, une autoroute est fermée sur 60 kilomètres et le trafic ferroviaire interrompu.

Dans le département voisin des Landes, où le feu est "mieux contenu mais pas fixé", il y a déjà eu 30.000 évacuations. Les forêts s'enflamment d'autant plus facilement que la végétation et les sols européens sont très secs depuis des mois, phénomène accentué par les canicules exceptionnelles qui ont traversé le continent en juin et en juillet et fait évaporer davantage d'eau.

De terribles incendies font également rage en Espagne, où le Premier ministre, Pedro Sanchez s'attend à des "heures difficiles". Il se rendra lundi dans la zone sinistrée de Castellón, près de Valence. Si l'incendie d'Avila près de Madrid est le plus grand de l'histoire récente du pays (25.000 ha ravagés, 60.000 personnes évacuées), le feu a fait une première victime samedi près de Valence dans l'est de l'Espagne, dans un autre incendie.

ORAN

Ouverture de la 13e édition du Salon international "ILOGIA"

La 13e édition du Salon international de la promotion immobilière, de l'habitat intelligent et de la décoration "ILOGIA" a été inaugurée, hier, au Centre des conventions Mohamed Benahmed d'Oran, avec la participation de 89 exposants algériens et étrangers.

Cet événement économique réunit des professionnels de la promotion immobilière et du secteur de l'habitat, ainsi que des représentants d'entreprises publiques et privées de réalisation. Il accueille également des sociétés étrangères ainsi que des entreprises opérant dans le cadre de partenariats avec des sociétés algériennes, représentant plusieurs pays, notamment la Chine, la Tunisie, l'Italie, l'Espagne et le Portugal, a indiqué à la presse Akram Sidi Yekhllef, responsable de l'agence de communication AP Concept Design, organisatrice de la manifestation.

Il a précisé que cette édition, organisée sous le thème « Édition d'été », constitue une opportunité pour les visiteurs, en particulier les membres de la communauté algérienne établie à l'étranger, de découvrir les nouveaux projets et programmes de logement, de s'informer sur les différentes formules d'habitat, d'acquiescer des logements promotionnels ou de s'inscrire aux programmes en



cours de réalisation. Il a également souligné que ce salon offre aux promoteurs immobiliers et aux différents acteurs du secteur de l'habitat un espace pour présenter leurs réalisations et mettre en valeur les efforts déployés afin de proposer des formules de logement diversifiées, conformes aux normes de qualité et répondant aux attentes des citoyens.

Au cours de cette manifestation, les visiteurs pourront découvrir les dernières conceptions et solutions technologiques dédiées aux maisons intelligentes, ainsi que des projets immobiliers adaptés à différents niveaux de pouvoir d'achat. Les promoteurs immobiliers et les entreprises participantes présenteront également leurs innovations dans les do-

maines de la construction et de l'habitat.

Le programme du salon comprend également des ateliers consacrés à la présentation de projets de logements écologiques équipés de technologies intelligentes et respectueuses de l'environnement, favorisant une utilisation rationnelle de l'énergie. Ces ateliers réuniront des start-up et des porteurs de projets innovants spécialisés dans ce domaine. Enfin, une série de conférences destinées aux professionnels du secteur est également prévue. Elles porteront notamment sur l'environnement, les maisons intelligentes, les technologies modernes de construction ainsi que sur diverses questions liées au développement du secteur de l'habitat.

MÉDIAS

Le ministre de la Communication inspecte la Maison de la presse "Tahar Djaout"

Le ministre de la Communication, Zohier Bouamama, a effectué une visite d'inspection à la Maison de la presse "Tahar Djaout" et à son annexe "Abdelkader Safir" à Alger, où il a rencontré plusieurs éditeurs de journaux et responsables de sites électroniques privés, a indiqué un communiqué du

ministère. Lors de cette visite, qui s'est déroulée dimanche, le ministre a écouté "les préoccupations des journalistes et du personnel, tout en s'enquérant de l'état des sièges des établissements médiatiques installés à la Maison de la presse et à son annexe", a précisé la même source.

A cet égard, M. Bouamama a souligné que le ministère de la Communication "a sollicité l'inscription d'une opération de réhabilitation de ces structures dans le cadre du projet de budget de l'exercice 2027, afin de permettre l'amélioration de l'environnement de travail", a conclu le communiqué.